

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DE PAGES JAUNES LIMITÉE

31 décembre 2018 et 2017

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	2
États consolidés de la situation financière	4
États consolidés du résultat net	5
États consolidés du résultat global	6
États consolidés des variations des capitaux propres	7
Tableaux consolidés des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9-59

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux actionnaires de Pages Jaunes Limitée

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Pages Jaunes Limitée et de ses filiales (la « Société »), qui comprennent les états consolidés de la situation financière aux 31 décembre 2018 et 2017 et au 1^{er} janvier 2017, les états consolidés du résultat net, les états du résultat global, les états des variations des capitaux propres et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017, ainsi que les notes complémentaires, y compris un résumé des principales méthodes comptables (collectivement appelés les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 31 décembre 2018 et 2017 et au 1^{er} janvier 2017, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017, conformément aux Normes internationales d'information financière (les normes IFRS).

Observations – Informations comparatives

Nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers, qui indique que certaines informations comparatives ont été retraitées en raison de l'application de normes nouvelles ou révisées. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (« NAGR ») du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- du rapport de gestion;
- des informations contenues dans le rapport annuel, autres que les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons ni n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de gestion avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur les autres informations contenues dans ce rapport de gestion, nous avons conclu à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous aurions été tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Nous nous attendons à obtenir le rapport annuel après la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous effectuerons sur les autres informations contenues dans ce rapport annuel, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous serons tenus de signaler ce fait aux responsables de la gouvernance.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la Société pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Gianmarco Lombardi.

(signé) Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.¹

Montréal (Québec)
Le 12 février 2019

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A125494

États consolidés de la situation financière

(en milliers de dollars canadiens)

	Au 31 décembre 2018	Au 31 décembre 2017	Au 1 ^{er} janvier 2017
ACTIF		(données retraitées – note 2)	(données retraitées – note 2)
ACTIFS COURANTS			
Trésorerie et trésorerie soumise à restrictions (note 5)	81 452 \$	46 405 \$	17 260 \$
Créances clients et autres débiteurs (notes 6 et 24)	132 534	184 676	188 219
Charges payées d'avance	6 330	8 760	8 934
Frais de publication différés	2 191	3 977	4 524
Impôt sur le résultat à recevoir (note 16)	668	3 214	3 057
TOTAL DES ACTIFS COURANTS	223 175	247 032	221 994
ACTIFS NON COURANTS			
Commissions différées (note 7)	8 518	16 879	19 955
Actifs financiers et autres (notes 14 et 24)	6 685	13 338	4 008
Participation dans une entité contrôlée conjointement	–	–	1 157
Actifs au titre du droit d'utilisation (note 8)	32 583	50 644	40 937
Investissement net dans des contrats de sous-location (note 8)	7 392	–	–
Immobilisations corporelles (note 9)	29 518	50 966	35 864
Immobilisations incorporelles (note 10)	117 096	193 352	740 932
Goodwill (notes 4 et 10)	–	26 829	45 342
Impôt sur le résultat différé (note 16)	17 402	2 487	50 214
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS	219 194	354 495	938 409
TOTAL DE L'ACTIF	442 369 \$	601 527 \$	1 160 403 \$
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES			
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et autres créditeurs (note 11)	47 520 \$	83 627 \$	79 494 \$
Provisions (note 12)	37 673	45 251	51 684
Produits différés (note 6)	3 190	7 530	8 131
Tranche courante des obligations liées à des contrats de location (note 8)	4 352	1 888	9 045
Tranche courante des billets garantis de premier rang (note 14)	90 000	54 939	75 161
TOTAL DES PASSIFS COURANTS	182 735	193 235	223 515
PASSIFS NON COURANTS			
Provisions (note 12)	1 810	8 380	3 343
Impôt sur le résultat différé (note 16)	–	24 102	7 108
Avantages postérieurs à l'emploi (note 13)	132 352	143 372	154 172
Obligations liées à des contrats de location (note 8)	70 968	84 291	52 607
Billets garantis de premier rang (note 14)	77 489	253 959	234 508
Débiteures échangeables (note 15)	96 179	94 067	92 174
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS	378 798	608 171	543 912
TOTAL DU PASSIF	561 533	801 406	767 427
CAPITAL ET RÉSERVES	6 595 147	6 595 521	6 597 891
DÉFICIT	(6 714 311)	(6 795 400)	(6 204 915)
TOTAL (DE L'INSUFFISANCE) DES CAPITAUX PROPRES	(119 164)	(199 879)	392 976
TOTAL DU PASSIF ET (DE L'INSUFFISANCE) DES CAPITAUX PROPRES	442 369 \$	601 527 \$	1 160 403 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Approuvé au nom de Pages Jaunes Limitée par
(signé)
Susan Kudzman, administratrice et présidente du conseil

(signé)
Rob Hall, administrateur et président du comité d'audit

États consolidés du résultat net

(en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les montants par action)

Pour les exercices clos les 31 décembre	2018	2017
		(données retraitées – note 2)
Produits (note 18)	577 195 \$	727 967 \$
Coûts d'exploitation (note 20)	384 630	544 858
Bénéfice d'exploitation avant amortissements, perte de valeur des immobilisations incorporelles et du goodwill et frais de restructuration et autres charges	192 565	183 109
Amortissement (notes 8, 9 et 10)	76 094	112 965
Perte de valeur des immobilisations incorporelles et du goodwill (notes 9 et 10)	–	507 032
Frais de restructuration et autres charges (note 12)	15 862	34 400
Bénéfice (perte) d'exploitation	100 609	(471 288)
Charges financières, montant net (note 21)	54 729	53 946
Profit à la vente d'entreprises (note 4)	(6 129)	–
Perte de valeur de placements disponibles à la vente (note 24)	–	3 720
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat et perte liée à une participation dans une entité contrôlée conjointement	52 009	(528 954)
(Économie) charge d'impôt sur le résultat (note 16)	(30 800)	63 424
Perte liée à une participation dans une entité contrôlée conjointement	–	2 104
Bénéfice net (perte nette)	82 809 \$	(594 482) \$
Bénéfice (perte) de base par action	3,13 \$	(22,52) \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation – bénéfice (perte) de base par action (note 17)	26 423 158	26 399 242
Bénéfice (perte) dilué(e) par action	2,78 \$	(22,52) \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation – bénéfice (perte) dilué(e) par action (note 17)	32 636 146	26 399 242

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

États consolidés du résultat global

(en milliers de dollars canadiens)

Pour les exercices clos les 31 décembre	2018	2017
		(données retraitées – note 2)
Bénéfice net (perte nette)	82 809 \$	(594 482) \$
Autres éléments de bénéfice global (perte globale) :		
Éléments qui seront reclassés ultérieurement en résultat net		
Perte latente sur les placements disponibles à la vente	–	(3 720)
Reclassement en résultat de la perte de valeur des placements disponibles à la vente	–	3 720
Variation nette de la juste valeur des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	–	(1 020)
Reclassement en résultat des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	–	24
Impôt sur le résultat lié aux éléments qui seront reclassés ultérieurement en résultat net	–	268
	–	(728)
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net		
Gains actuariels (note 13)	11 461	5 461
Variation nette de la juste valeur des placements en titres de capitaux propres présentés dans les autres éléments du résultat global (« JVAERG ») (note 24)	(5 502)	–
Impôt sur le résultat lié aux éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net	(3 079)	(1 464)
	2 880	3 997
Autres éléments de bénéfice global	2 880	3 269
Total du bénéfice global (de la perte globale)	85 689 \$	(591 213) \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

États consolidés des variations des capitaux propres

(en milliers de dollars canadiens)

Pour les exercices clos les 31 décembre

	2018								
	Capital social (note 17)	Actions restreintes	Bons de souscription	Instruments financiers composés ¹	Rémunération fondée sur des actions et autres réserves	Réserve au titre de la réduction de capital	Total du capital et réserves	Déficit	Total de l'insuffisance
Solde au 31 décembre 2017, présenté précédemment	4 031 685 \$	(27 572) \$	1 456 \$	3 619 \$	129 280 \$	2 457 053 \$	6 595 521 \$	(6 814 317) \$	(218 796) \$
Ajustement au titre d'IFRS 15 (note 2)	–	–	–	–	–	–	–	26 050	26 050
Ajustement au titre d'IFRS 16 (note 2)	–	–	–	–	–	–	–	(7 133)	(7 133)
Solde retraité au 31 décembre 2017	4 031 685	(27 572)	1 456	3 619	129 280	2 457 053	6 595 521	(6 795 400)	(199 879)
Ajustement au titre d'IFRS 9 (note 2)	–	–	–	–	–	–	–	(4 600)	(4 600)
Solde retraité au 1^{er} janvier 2018	4 031 685	(27 572)	1 456	3 619	129 280	2 457 053	6 595 521	(6 800 000)	(204 479)
Autres éléments de bénéfice global	–	–	–	–	–	–	–	2 880	2 880
Bénéfice net	–	–	–	–	–	–	–	82 809	82 809
Total du bénéfice global	–	–	–	–	–	–	–	85 689	85 689
Actions restreintes réglées	–	4 151	–	–	(4 151)	–	–	–	–
Actions restreintes (note 19)	–	–	–	–	(810)	–	(810)	–	(810)
Options sur actions (note 19)	–	–	–	–	436	–	436	–	436
Solde au 31 décembre 2018	4 031 685 \$	(23 421) \$	1 456 \$	3 619 \$	124 755 \$	2 457 053 \$	6 595 147 \$	(6 714 311) \$	(119 164) \$
	2017								
	Capital social	Actions restreintes	Bons de souscription	Instruments financiers composés ¹	Rémunération fondée sur des actions et autres réserves	Réserve au titre de la réduction de capital	Total du capital et réserves	Déficit	Total des capitaux propres (de l'insuffisance)
Solde au 31 décembre 2016, présenté précédemment	4 031 685 \$	(31 848) \$	1 456 \$	3 619 \$	135 926 \$	2 457 053 \$	6 597 891 \$	(6 228 987) \$	368 904 \$
Ajustement au titre d'IFRS 15 (note 2)	–	–	–	–	–	–	–	28 961	28 961
Ajustement au titre d'IFRS 16 (note 2)	–	–	–	–	–	–	–	(4 889)	(4 889)
Solde retraité au 31 décembre 2016 et au 1^{er} janvier 2017	4 031 685	(31 848)	1 456	3 619	135 926	2 457 053	6 597 891	(6 204 915)	392 976
Autres éléments de bénéfice global	–	–	–	–	(728)	–	(728)	3 997	3 269
Perte nette retraitée (note 2)	–	–	–	–	–	–	–	(594 482)	(594 482)
Total de la perte globale retraitée	–	–	–	–	(728)	–	(728)	(590 485)	(591 213)
Actions restreintes réglées	–	7 405	–	–	(7 405)	–	–	–	–
Actions restreintes (note 19)	–	(3 129)	–	–	2 087	–	(1 042)	–	(1 042)
Options sur actions (note 19)	–	–	–	–	(600)	–	(600)	–	(600)
Solde retraité au 31 décembre 2017	4 031 685 \$	(27 572) \$	1 456 \$	3 619 \$	129 280 \$	2 457 053 \$	6 595 521 \$	(6 795 400) \$	(199 879) \$

¹ La composante capitaux propres des débiteures échangeables est présentée ci-dessus déduction faite de l'impôt sur le résultat de 1,3 M\$ (2017 – 1,3 M\$).

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

(en milliers de dollars canadiens)

Pour les exercices clos les 31 décembre	2018	2017
		(données retraitées – note 2)
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Bénéfice net (perte nette)	82 809 \$	(594 482) \$
Éléments d'ajustement		
(Économie) charge au titre de la rémunération fondée sur des actions réglée en instruments de capitaux propres	(374)	1 487
Amortissement	76 094	112 965
Perte de valeur des immobilisations incorporelles et du goodwill	–	507 032
Frais de restructuration et autres charges	15 862	34 400
Charges financières, montant net	54 729	53 946
Profit à la vente d'entreprises	(6 129)	–
Perte de valeur de placements disponibles à la vente	–	3 720
(Économie) charge d'impôt sur le résultat	(30 800)	63 424
Perte liée à une participation dans une entité contrôlée conjointement	–	2 104
Variation des actifs et des passifs d'exploitation	31 428	6 361
Excédent de capitalisation des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi sur les coûts	(5 423)	(12 395)
Frais de restructuration et autres charges payés (note 12)	(36 358)	(20 022)
Intérêts versés	(47 229)	(41 907)
Impôt sur le résultat reçu (payé), montant net	50	(56)
	134 659	116 577
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	(14 287)	(37 297)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(1 899)	(30 412)
Avantages incitatifs relatifs à un bail reçus	4 150	6 824
Paiements reçus au titre de l'investissement net dans des contrats de sous-location	211	–
Produit de la vente d'entreprises (notes 4 et 5)	63 665	–
Achat de placements disponibles à la vente	–	(5 452)
Participation dans une entité contrôlée conjointement	–	(680)
Acquisition d'entreprise	(400)	(400)
	51 440	(67 417)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Émission de billets garantis de premier rang garantis, déduction faite de l'escompte (note 14)	–	308 700
Remboursement des billets garantis de premier rang (note 14)	(144 769)	(309 669)
Frais d'émission de titres d'emprunt	–	(7 716)
Achat d'actions restreintes	–	(3 129)
Paiement au titre des obligations liées à un contrat de location	(6 283)	(8 201)
	(151 052)	(20 015)
AUGMENTATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DE LA TRÉSORERIE SOUMISE À RESTRICTIONS	35 047	29 145
TRÉSORERIE, AU DÉBUT DE L'EXERCICE	46 405	17 260
TRÉSORERIE ET TRÉSORERIE SOUMISE À RESTRICTIONS, À LA FIN DE L'EXERCICE (note 5)	81 452 \$	46 405 \$
Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie (note 22)		

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

1. Description

Pages Jaunes Limitée, par l'intermédiaire de ses filiales, offre aux entreprises locales et nationales des solutions de marketing et de médias numériques et imprimés permettant de joindre les consommateurs dans toutes les provinces et territoires du Canada. Les références à Pages Jaunes Limitée (ou la « Société ») dans ce document ont trait à la situation financière, à la performance financière, aux flux de trésorerie et aux informations fournies sur Pages Jaunes Limitée et ses filiales sur une base consolidée.

Le siège social de Pages Jaunes Limitée est situé au 1751, rue Richardson (Le Nordelec), bureau 2300, Montréal (Québec) Canada H3K 1G6, et les actions ordinaires de Pages Jaunes Limitée sont inscrites à la Bourse de Toronto (« TSX ») sous le symbole « Y ».

Le conseil d'administration (le « conseil ») a approuvé les états financiers consolidés pour les exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017 et a autorisé leur publication le 13 février 2019.

2. Normes révisées

2.1 Normes, interprétations et modifications apportées aux normes publiées adoptées sans incidence sur les états financiers consolidés

Les normes révisées suivantes sont entrées en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, et leur adoption n'a pas eu d'incidence sur les montants présentés dans ces états financiers consolidés, mais pourrait avoir une incidence sur la comptabilisation de transactions ou d'arrangements futurs.

Modifications à IFRS 2, Paiement fondé sur des actions

En juin 2016, l'International Accounting Standards Board (« IASB ») a publié des modifications à IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*. Les modifications précisent que la comptabilisation des effets des conditions d'acquisition des droits et des conditions accessoires à l'acquisition des droits sur les paiements fondés sur des actions réglés en trésorerie doit se faire selon la méthode utilisée pour les paiements fondés sur des actions réglés en instruments de capitaux propres. Elles apportent également des précisions sur le classement des transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui comportent des modalités de règlement net, en plus d'exiger la présentation d'informations supplémentaires sur ces transactions. Elles entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018 et seront appliquées de manière prospective. L'adoption anticipée est permise. Les modifications apportées à IFRS 2 n'ont pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés de Pages Jaunes Limitée.

IFRIC 22, Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée

En décembre 2016, l'IASB a publié une interprétation, IFRIC 22, *Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée*. Cette interprétation précise que le taux de change applicable aux transactions comportant une contrepartie anticipée payée ou reçue est le taux à la date à laquelle la contrepartie anticipée est payée ou reçue et un actif ou un passif non monétaire est comptabilisé, et non la date ultérieure à laquelle l'actif ou le passif connexe est comptabilisé dans les états financiers. Cette interprétation s'appliquera aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018 et elle peut être appliquée de manière prospective ou rétrospective, au gré de l'entité. IFRIC 22 n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés de Pages Jaunes Limitée.

2.2 Normes, interprétations et modifications apportées aux normes publiées adoptées avec incidence sur les états financiers consolidés

IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

Pages Jaunes Limitée a appliqué IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, avec prise d'effet pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. En vertu d'IFRS 15, les produits tirés des médias imprimés sont comptabilisés au moment de la livraison des annuaires imprimés plutôt que sur la durée de la période de publication de 12 mois (ajustement a). De la même manière, les frais de publication et les commissions seront différés et comptabilisés au moment de la livraison des annuaires imprimés (ajustement b). Auparavant, les frais de publication et les commissions différés étaient différés et amortis sur la durée de vie économique de l'annuaire et des produits et services numériques. L'adoption de cette norme n'a pas eu d'incidence significative sur la comptabilisation des produits pour nos produits numériques, qui continueront d'être comptabilisés en résultat sur une base mensuelle à partir du moment auquel le service est offert sur la durée du contrat. Certains produits, comme les honoraires pour la conception de sites Web et de vidéos, continuent d'être comptabilisés lorsque la conception des sites Web et des vidéos est terminée. Aux fins de l'application de la mesure de simplification en vertu d'IFRS 15, la Société comptabilise à titre de charges les commissions versées pour le renouvellement de contrats dont les produits sont comptabilisés sur une période maximale de un an. Toutefois, les coûts engagés pour obtenir des contrats liés aux commissions versées pour la conclusion de nouveaux contrats de ventes sont amortis de façon linéaire sur une période de deux ans, soit la période prévue de réalisation des avantages (ajustement c). Pages Jaunes Limitée a appliqué IFRS 15 selon l'approche rétrospective intégrale. La méthode de comptabilisation des produits est présentée à la note 3.

Les tableaux suivants présentent le montant de l'ajustement pour chacun des postes des états financiers des périodes précédentes sur lesquels l'application d'IFRS 15 a eu une incidence.

Incidence de l'application d'IFRS 15

Incidence sur (le passif) l'actif net :

Écart augmentant (diminuant) l'actif (le passif) net	Ajustement	Au 31 décembre 2017	Au 1 ^{er} janvier 2017
Créances clients et autres débiteurs	(a)	60 625 \$	73 365 \$
Frais de publication différés	(b)	(49 602)	(56 620)
Commissions différées (auparavant présentées dans les frais de publication différés)	(c)	10 102	12 019
Produits différés	(a)	7 211	10 796
Impôt sur le résultat différé		(2 286)	(10 599)
Augmentation nette		26 050 \$	28 961 \$

Incidence sur le bénéfice net pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 :

Écart augmentant (diminuant) le bénéfice net (la perte nette) présent(e)	Ajustement	Exercice clos le 31 décembre 2017
Produits	(a)	(17 885) \$
Coûts d'exploitation	(b), (c)	6 661
Charge d'impôt sur le résultat		8 313
Augmentation (diminution) nette		(2 911) \$

L'application d'IFRS 15 a donné lieu à une réduction de 29,0 M\$ du déficit de la Société et à une augmentation de 29,0 M\$ du total des capitaux propres au 1^{er} janvier 2017.

L'application d'IFRS 15 n'a eu aucune incidence sur les autres éléments du résultat global pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.

En raison de l'application d'IFRS 15, les chiffres comparatifs dans le tableau consolidé des flux de trésorerie ont été retraités sans que cela ait une incidence sur les flux de trésorerie nets.

IFRS 16, Contrats de location

Le 1^{er} janvier 2018, Pages Jaunes Limitée a adopté de façon anticipée IFRS 16, *Contrats de location*, qui entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. Auparavant, la Société classait les contrats de location en tant que contrats de location simple ou contrats de location-financement après avoir déterminé si le contrat de location se traduisait par le transfert de la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif sous-jacent à la Société et classait les paiements au titre des contrats de location simple à titre de coûts d'exploitation. En vertu d'IFRS 16, le preneur est tenu de comptabiliser un actif au titre du droit d'utilisation en ce qui concerne son droit d'utilisation de l'actif loué sous-jacent (ajustement a) et une obligation liée à un contrat de location en ce qui concerne son obligation d'effectuer les paiements de loyers (ajustement b). L'actif au titre du droit d'utilisation est initialement évalué au coût, et évalué au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur par la suite. L'actif au titre du droit d'utilisation est initialement évalué au coût, lequel comprend le montant initial de l'obligation liée à un contrat de location, ajusté des paiements de loyers versés à la date de début ou avant cette date, plus tous les coûts directs initiaux engagés et une estimation des coûts relatifs au démantèlement et à l'enlèvement de l'actif sous-jacent ou à la remise en état de l'actif sous-jacent ou la restauration du lieu, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus. L'obligation liée à un contrat de location est initialement évaluée à la valeur actualisée des paiements de loyers qui ne sont pas payés à la date de début, calculée selon le taux d'intérêt implicite du contrat de location ou, s'il est impossible de déterminer facilement ce taux, selon le taux d'emprunt marginal de la Société. La Société utilise habituellement son taux d'emprunt marginal comme taux d'actualisation. L'obligation liée à un contrat de location est par la suite évaluée au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif et est par la suite ajustée pour tenir compte des intérêts et des paiements de loyers. Les contrats de location déficitaires en ce qui a trait aux loyers de base qui étaient auparavant comptabilisés dans les provisions sont maintenant soumis à des tests de dépréciation conformément à IAS 36, *Dépréciation d'actifs*. Les pertes de valeur des actifs au titre du droit d'utilisation continuent d'être comptabilisées dans les frais de restructuration et autres charges dans les états consolidés du résultat net (ajustement c). Pages Jaunes Limitée a appliqué IFRS 16 selon l'approche rétrospective intégrale.

Au moment de la transition à IFRS 16, la Société a identifié et examiné chaque contrat considéré comme un contrat de location. Les contrats de location identifiés visaient surtout des espaces de bureaux. Puisque la Société a décidé d'appliquer IFRS 16 de façon rétrospective, nous avons aussi obtenu toutes les modifications aux contrats de location afin d'en présenter l'information de façon rétrospective.

En vertu d'IFRS 16, la Société doit évaluer le classement des contrats de sous-location en tant que contrat de location-financement ou contrat de location simple, en fonction de l'actif au titre du droit d'utilisation et non en fonction de l'actif sous-jacent. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, la Société a évalué et classé ses contrats de sous-location en tant que contrats de location-financement en vertu d'IFRS 16 et a par conséquent décomptabilisé les actifs au titre du droit d'utilisation liés aux contrats de location principaux faisant l'objet d'une sous-location, puis a comptabilisé des créances locatives équivalentes à l'investissement net dans les contrats de sous-location, comptabilisé un profit au titre des frais de restructuration et autres charges équivalant à la différence entre les actifs au titre du droit d'utilisation et l'investissement net dans les contrats de sous-location, conservé les obligations liées à un contrat de location comptabilisées précédemment en sa qualité de preneur, comptabilisé les charges d'intérêts connexes par la suite et comptabilisé les produits d'intérêts sur les créances au titre des contrats de sous-location en sa qualité de bailleur du contrat de location-financement. La Société ne détenait pas d'investissement net dans des contrats de sous-location avant l'adoption d'IFRS 16.

Les tableaux suivants présentent le montant de l'ajustement pour chacun des postes des états financiers des périodes précédentes sur lesquels l'application d'IFRS 16 a eu une incidence.

Incidence de l'application d'IFRS 16

Incidence sur (le passif) l'actif net :

Écarts augmentant (diminuant) l'actif (le passif) net	Ajustement	Au 31 décembre 2017	Au 1 ^{er} janvier 2017
Immobilisations corporelles (reclassement des actifs au titre du droit d'utilisation avant la transition à IFRS 16)	(a)	(195) \$	(330) \$
Actifs au titre du droit d'utilisation	(a), (c)	50 644	40 937
Provisions	(c)	8 299	2 309
Dette à long terme (reclassement des obligations liées à des contrats de location avant la transition à IFRS 16)	(b)	215	359
Obligations liées à des contrats de location	(b)	(86 179)	(61 652)
Avantages incitatifs relatifs à un bail différés	(a), (b)	17 749	11 821
Impôt sur le résultat différé		2 334	1 667
Augmentation (diminution) nette		(7 133) \$	(4 889) \$

Incidence sur le bénéfice net pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 :

Écarts augmentant (diminuant) le bénéfice net (la perte nette) présent(e)	Ajustement	Exercice clos le 31 décembre 2017
Coûts d'exploitation	(a), (b)	10 347 \$
Amortissements	(a)	(7 463)
Charges financières, montant net	(b)	(5 796)
Charge d'impôt sur le résultat		668
Augmentation (diminution) nette		(2 244) \$

L'application d'IFRS 16 a donné lieu à une augmentation de 4,9 M\$ du déficit de la Société et à une diminution de 4,9 M\$ du total des capitaux propres au 1^{er} janvier 2017.

L'adoption d'IFRS 16 n'a eu aucune incidence sur les autres éléments du résultat global pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.

En raison de l'application d'IFRS 16, les chiffres comparatifs dans le tableau consolidé des flux de trésorerie ont été retraités. Les paiements de loyers sont maintenant divisés en sorties de trésorerie se rapportant à la charge d'intérêts sur l'obligation liée à un contrat de location et au remboursement du principal de l'obligation liée à un contrat de location. La Société présente le remboursement du principal dans les flux de trésorerie liés aux activités de financement, et les intérêts payés sont classés dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation. Les avantages incitatifs reçus sont classés dans les activités d'investissement, et non dans les activités d'exploitation. Auparavant, les paiements au titre de contrats de location simple étaient présentés dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation. Par conséquent, les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, aux activités d'investissement et aux activités de financement ont respectivement augmenté de 1,3 M\$, augmenté de 6,8 M\$ et diminué de 8,1 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Incidence cumulative d'IFRS 15 et d'IFRS 16

Les tableaux suivants présentent le montant de l'ajustement pour chacun des postes des états financiers des périodes précédentes sur lesquels l'application d'IFRS 15 et d'IFRS 16 a eu une incidence.

Incidence sur (le passif) l'actif net :

	Au 31 décembre 2017	Au 1 ^{er} janvier 2017
(Passif) actif net ¹ présenté précédemment	(218 796) \$	368 904 \$
IFRS 15	26 050	28 961
IFRS 16	(7 133)	(4 889)
(Passif) actif net	(199 879) \$	392 976 \$

¹ Représente le total de l'actif moins le total du passif tel qu'ils sont présentés dans les états consolidés de la situation financière.

Incidence sur le bénéfice net pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 :

Perte nette présentée précédemment	(589 327) \$
IFRS 15	(2 911)
IFRS 16	(2 244)
Perte nette	(594 482) \$

Incidence sur le bénéfice de base et dilué par action pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 :

Perte de base et diluée par action présentée précédemment	(22,32) \$
IFRS 15	(0,11)
IFRS 16	(0,09)
Perte de base et diluée par action	(22,52) \$

IFRS 9, Instruments financiers

En juillet 2014, l'IASB a publié la version finale d'IFRS 9, *Instruments financiers*. IFRS 9 remplace les exigences d'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. IFRS 9 présente de nouvelles exigences relatives au classement et à l'évaluation des actifs et passifs financiers, à la dépréciation des actifs financiers et à la comptabilité de couverture générale. L'adoption d'IFRS 9 n'a pas eu d'incidence importante sur les méthodes comptables de la Société liées aux passifs financiers. L'incidence d'IFRS 9 sur le classement et l'évaluation des actifs financiers est présentée ci-dessous. La Société a appliqué l'exemption permettant de ne pas retraiter l'information comparative pour les périodes précédentes en ce qui a trait aux exigences relatives au classement et à l'évaluation (y compris la dépréciation). Les écarts au titre des valeurs comptables des actifs financiers et des passifs financiers découlant de l'adoption d'IFRS 9 sont comptabilisés dans le déficit au 1^{er} janvier 2018. Par conséquent, l'information présentée pour 2017 ne tient pas compte des exigences d'IFRS 9, mais plutôt de celles d'IAS 39.

Le classement et l'évaluation des actifs financiers sont déterminés en fonction du modèle d'affaires de la Société pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels. Les actifs financiers sous forme de capitaux propres sont par la suite évalués à la juste valeur par le biais du résultat net à moins que la Société n'ait fait le choix irrévocable de les évaluer à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. La variation de la juste valeur des actifs financiers sous forme de capitaux propres désignés comme tels ne doit pas être virée ultérieurement au résultat net au moment de leur cession. Au moment de la transition à IFRS 9, la Société a fait le choix irrévocable de présenter les profits et les pertes liés à la juste valeur des placements en titres de capitaux propres dans les autres éléments du résultat global.

Le tableau suivant présente les catégories d'évaluation initiales en vertu d'IAS 39 et les nouvelles catégories d'évaluation en vertu d'IFRS 9 pour chaque catégorie d'actifs financiers de la Société au 1^{er} janvier 2018. Il n'y a eu aucun changement aux catégories d'évaluation en vertu d'IFRS 9 en ce qui a trait aux passifs financiers de la Société au 1^{er} janvier 2018. Par conséquent, les passifs financiers de la Société ne sont pas présentés dans le tableau ci-dessous.

Au 1^{er} janvier 2018	Classement initial en vertu d'IAS 39	Nouveau classement en vertu d'IFRS 9	Valeur comptable initiale en vertu d'IAS 39	Nouvelle valeur comptable en vertu d'IFRS 9
Actifs financiers				
Trésorerie et trésorerie soumise à restrictions	Prêts et créances	Coût amorti	46 405 \$	46 405 \$
Créances clients et autres débiteurs	Prêts et créances	Coût amorti	184 676	180 076
Placements en titres de capitaux propres (présentés dans les actifs financiers et autres)	Disponibles à la vente	JVAERG – instruments de capitaux propres	5 502	5 502
Total			236 583 \$	231 983 \$

Se reporter à la note 3 pour obtenir de l'information sur la dépréciation des actifs financiers.

Dans le cas des actifs entrant dans le champ d'application du modèle de dépréciation d'IFRS 9, il est normalement attendu que les pertes de crédit attendues augmenteront. La Société a déterminé que l'application des dispositions d'IFRS 9 sur la dépréciation au 1^{er} janvier 2018 donnera lieu à une correction de valeur pour pertes de crédit attendues additionnelles, comme suit :

Correction de valeur pour pertes au 31 décembre 2017 en vertu d'IAS 39	17 064 \$
Correction de valeur pour pertes de crédit attendues additionnelles comptabilisée au 1 ^{er} janvier 2018 sur :	
Créances clients et autres débiteurs au 1 ^{er} janvier 2018	2 800
Actifs sur contrat comptabilisés au moment de l'adoption d'IFRS 15	1 800
Correction de valeur pour pertes de crédit attendues au 1^{er} janvier 2018 en vertu d'IFRS 9	21 664 \$

2.3 Normes, interprétations et modifications apportées aux normes publiées qui ne sont pas encore entrées en vigueur avec incidence sur les états financiers consolidés

Certaines nouvelles normes, interprétations et nouvelles modifications à des normes existantes ont été publiées et sont obligatoires pour les périodes comptables de Pages Jaunes Limitée ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2019. Les nouvelles normes que Pages Jaunes Limitée juge pertinentes pour ses activités sont les suivantes :

IFRIC 23, Incertitude relative aux traitements fiscaux

En juin 2017, l'IASB a publié une interprétation, IFRIC 23, *Incertainitude relative aux traitements fiscaux*. Cette interprétation précise que lorsqu'il y a un doute quant aux traitements fiscaux à utiliser dans la détermination du bénéfice imposable ou de la perte fiscale, une entité doit faire preuve de jugement et appliquer le traitement fiscal qui est le plus susceptible d'être accepté par les autorités fiscales. Pour évaluer le degré de probabilité que le traitement fiscal soit accepté, l'entité suppose que le traitement fiscal sera examiné par les autorités fiscales compétentes ayant pleine connaissance de toute l'information pertinente. Cette interprétation s'appliquera aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019, et l'adoption anticipée est permise. IFRIC 23 ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les états financiers consolidés de Pages Jaunes Limitée.

Modifications à IAS 19, Avantages du personnel

Les modifications à IAS 19 traitent de la comptabilisation lorsqu'une modification, une réduction ou une liquidation du régime se produit pendant la période considérée. Les modifications à IAS 19 indiquent ce qu'une entité doit faire lorsqu'une modification, une réduction ou une liquidation du régime se produit pendant l'exercice :

- Déterminer le coût des services rendus au cours de la portion restante de la période suivant la date de modification du régime (date d'évaluation), la réduction ou la liquidation du régime au moyen des hypothèses actuarielles utilisées pour la réévaluation du passif (de l'actif) net au titre des prestations définies reflétant les prestations accordées selon le régime et les actifs du régime après la survenue de l'événement plutôt qu'au moyen des hypothèses formulées au début de la période, comme c'est actuellement le cas.
- Déterminer les intérêts nets pour la portion restante de la période suivant la date de modification du régime, la réduction ou la liquidation du régime au moyen du passif (de l'actif) net au titre des prestations définies reflétant les prestations accordées selon le régime et les actifs du régime après la survenue de l'événement et du taux d'actualisation utilisé pour la réévaluation de ce passif (cet actif) net au titre des prestations définies plutôt qu'au moyen des hypothèses formulées au début de la période, comme c'est actuellement le cas.

Ces modifications s'appliquent aux modifications, aux réductions ou aux liquidations de régime qui ont lieu à l'ouverture ou après l'ouverture du premier exercice ouvert à compter du 1^{er} janvier 2019, l'adoption anticipée étant autorisée. Ces modifications s'appliqueront uniquement aux modifications, aux réductions ou aux liquidations de régime futures de la Société.

3. Mode de présentation et principales méthodes comptables

3.1 Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés de Pages Jaunes Limitée et de ses filiales ont été préparés par la direction conformément aux normes IFRS. Les présents états financiers ont été préparés conformément aux principales méthodes comptables ci-dessous qui ont été appliquées avec cohérence à toutes les périodes présentées pour l'ensemble des entités consolidées. Il s'agit des premiers états financiers annuels auxquels IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, IFRS 9, *Instruments financiers*, et IFRS 16, *Contrats de location*, ont été appliquées. Les changements apportés aux principales méthodes comptables sont décrits à la note 2.

3.2 Base d'évaluation

Les états financiers consolidés ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf en ce qui concerne la réévaluation de certains actifs et passifs financiers (y compris les instruments financiers dérivés) à la juste valeur, comme il est expliqué dans les méthodes présentées ci-dessous.

3.3 Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation des états financiers consolidés de Pages Jaunes Limitée.

3.4 Méthode de consolidation

3.4.1 Filiales

Les filiales contrôlées directement par Pages Jaunes Limitée ou indirectement par l'entremise d'autres filiales consolidées sont entièrement consolidées. Les filiales sont toutes des entités sur lesquelles Pages Jaunes Limitée exerce son contrôle.

Les filiales sont entièrement consolidées à partir de la date d'entrée en vigueur de l'acquisition jusqu'à la date d'entrée en vigueur de la cession. Les actifs et les passifs intersociétés et les transactions entre les sociétés entièrement consolidées sont éliminés. Les profits et les pertes sur les opérations à l'interne avec des sociétés contrôlées sont entièrement éliminés. Les méthodes comptables sont modifiées au besoin pour assurer l'uniformité du traitement comptable au niveau de Pages Jaunes Limitée.

3.4.2 Entités contrôlées conjointement

Les entités contrôlées conjointement sont toutes des entités sur lesquelles Pages Jaunes Limitée exerce un contrôle conjoint sur le plan de la politique de gestion, d'exploitation et financière. Cette situation exige généralement de détenir 50 % des droits de vote.

Les participations dans des entités contrôlées conjointement sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et initialement évaluées au coût. Par la suite, la quote-part dans le résultat net des entités contrôlées conjointement attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de Pages Jaunes Limitée est comptabilisée en résultat net. La quote-part du bénéfice net comptabilisé comprend l'amortissement des actifs amortissables en fonction de leur juste valeur à la date d'acquisition.

3.4.3 Regroupements d'entreprises

Les acquisitions de filiales et d'entreprises sont comptabilisées selon la méthode de l'acquisition. Le coût de l'acquisition représente le total de la juste valeur, à la date de l'échange, des actifs remis, des instruments de capitaux propres émis ou des passifs contractés ou repris par Pages Jaunes Limitée en échange du contrôle de l'entité acquise. Les coûts de transaction liés aux acquisitions d'entreprises sont comptabilisés dans l'état du résultat net à mesure qu'ils sont engagés.

Dans le cadre d'un regroupement d'entreprises réalisé par étapes, la participation précédemment détenue par Pages Jaunes Limitée dans l'entité acquise est réévaluée à la juste valeur à la date d'acquisition (la date à laquelle Pages Jaunes Limitée obtient le contrôle), et tout profit ou perte qui en découle, s'il en est, est comptabilisé dans l'état du résultat net.

3.5 Trésorerie et trésorerie soumise à restrictions

3.5.1 Trésorerie

La trésorerie comprend les dépôts de fonds et, de temps à autre, des placements très liquides dont l'échéance initiale est de trois mois ou moins.

3.5.2 Trésorerie soumise à restrictions

La trésorerie soumise à restrictions est de la trésorerie pour laquelle il existe des restrictions quant à la capacité de la Société à l'utiliser. La trésorerie soumise à restrictions se compose essentiellement de la trésorerie détenue en mains tierces, qui est assujettie aux conditions relatives aux billets garantis de premier rang.

3.6 Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés dans l'état de la situation financière de la Société lorsque la Société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Les actifs financiers et les passifs financiers sont évalués initialement à la juste valeur. Les coûts de transaction qui sont directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission d'actifs financiers et de passifs financiers (autres que des actifs financiers et des passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net) sont ajoutés à la juste valeur des actifs financiers ou des passifs financiers ou en sont déduits, selon le cas, au moment de la comptabilisation initiale. Les coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition d'actifs financiers ou de passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont immédiatement comptabilisés en résultat net.

3.6.1 Actifs financiers

Comptabilisation et évaluation initiales

Les actifs financiers sont classés dans les catégories précises suivantes : coût amorti, juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global pour les placements en titres de capitaux propres (« JVAERG – Placements en titres de capitaux propres ») et juste valeur par le biais du résultat net.

Ce classement des actifs financiers au moment de la comptabilisation initiale dépend des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier et du modèle économique de la Société pour la gestion de ces derniers.

Le modèle économique de la Société pour la gestion des actifs financiers représente la manière dont elle gère ses actifs financiers afin de produire des flux de trésorerie. Le modèle économique détermine si les flux de trésorerie découleront de la perception des flux de trésorerie contractuels, de la vente des actifs financiers ou des deux.

Évaluation ultérieure

Actifs financiers au coût amorti

La Société évalue les actifs financiers au coût amorti si les deux conditions suivantes sont réunies :

- la détention de l'actif financier s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs financiers afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels;
- les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Les actifs financiers au coût amorti sont par la suite évalués au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif et sont assujettis à la dépréciation. Les profits et les pertes sont comptabilisés en résultat net lorsque l'actif est décomptabilisé, modifié ou déprécié.

Les actifs financiers de la Société au coût amorti comprennent les créances clients et autres débiteurs, la trésorerie et la trésorerie soumise à restrictions.

Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global pour les placements en titres de capitaux propres (« JVAERG – Placements en titres de capitaux propres »)

Lors de la comptabilisation initiale, la Société peut choisir de classer de façon irrévocable ses placements en titres de capitaux propres comme des instruments de capitaux propres désignés à la JVAERG lorsqu'ils répondent à la définition de capitaux propres donnée dans IAS 32, *Instruments financiers: Présentation*, et qu'ils ne sont pas détenus à des fins de transaction. Le classement est déterminé instrument par instrument.

Les profits et les pertes sur ces actifs financiers ne sont jamais reclassés en résultat net. Les dividendes sont comptabilisés en tant qu'autres produits dans l'état du résultat net lorsque le droit de recevoir le paiement a été établi, sauf si la Société tire des avantages de ce produit en tant que recouvrement d'une partie du coût de l'actif financier. Dans ce cas, les profits sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

La Société a choisi de classer de façon irrévocable ses placements en titres de capitaux propres (présentés dans les actifs financiers et autres) dans cette catégorie.

Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net comprennent les actifs financiers détenus à des fins de transaction, les actifs financiers désignés au moment de la comptabilisation initiale à la juste valeur par le biais du résultat net et les actifs financiers devant obligatoirement être évalués à la juste valeur. Les actifs financiers sont classés comme détenus à des fins de transaction s'ils ont été acquis principalement en vue d'être vendu ou racheté dans un proche avenir. Les dérivés, y compris les dérivés incorporés distincts, sont aussi classés comme détenus à des fins de transaction, à moins qu'ils ne soient désignés comme des instruments de couverture efficaces. Les actifs financiers dont les flux de trésorerie ne correspondent pas uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts sont classés et évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, quel que soit le modèle économique. Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentés dans l'état de la situation financière à la juste valeur et les variations nettes de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état du résultat net.

La Société ne détient à l'heure actuelle aucun actif financier dans cette catégorie.

Décomptabilisation

La Société décomptabilise un actif financier si les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif expirent ou si elle transfère à une autre partie l'actif financier et la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de cet actif.

Il n'y a aucun reclassement à la décomptabilisation de placements en titres de capitaux propres à la JVAERG.

Dépréciation d'actifs financiers

En ce qui concerne la dépréciation des actifs financiers, IFRS 9 exige de suivre le modèle des pertes de crédit attendues. Le modèle des pertes de crédit attendues exige que la Société comptabilise les pertes de crédit attendues et les variations de ces pertes de crédit attendues à chaque date de clôture pour refléter les changements du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale des actifs financiers. Dans le cas des créances clients, des actifs sur contrat et de l'investissement net dans des contrats de sous-location, la Société a appliqué la méthode simplifiée permise en vertu d'IFRS 9, qui exige que les pertes de crédit attendues pour la

durée de vie soient comptabilisées au moment de la comptabilisation initiale. Bien que la trésorerie et la trésorerie soumise à restrictions ainsi que les autres débiteurs soient aussi assujettis aux exigences relatives à la dépréciation en vertu d'IFRS 9, les pertes de crédit attendues identifiées n'étaient pas significatives.

La Société évalue si les actifs financiers sont dépréciés à chaque date de clôture. La Société considérera qu'un actif financier fait l'objet d'une défaillance lorsqu'il est improbable que la partie redevable s'acquitte de ses obligations envers la Société dans son ensemble et que la Société ne peut exercer aucun recours pour réaliser la garantie (le cas échéant). La Société a choisi de considérer qu'une défaillance ne survient pas lorsque l'actif financier est en souffrance plus de 90 jours, car la Société dispose d'informations raisonnables et justifiables pour démontrer qu'un critère de défaillance tardif convient davantage et que le risque de défaillance n'est pas nécessairement accru. Lorsqu'elle évalue si une partie redevable manque à ses obligations, la Société tiendra compte d'indicateurs qualitatifs (p. ex. non-respect des conditions) et quantitatifs (p. ex. état « en retard ») et de données obtenues à l'interne et de sources externes. Les données utilisées pour évaluer si un actif financier fait l'objet d'une défaillance, de même que leur importance, peuvent varier au fil du temps en fonction des circonstances.

3.6.2 Passifs financiers

Comptabilisation et évaluation initiales

Les passifs financiers sont classés, lors de la comptabilisation initiale, comme passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, emprunts, créditeurs ou comme dérivés désignés en tant qu'instruments de couverture dans une couverture efficace, selon le cas. Tous les passifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur et, dans le cas des emprunts et des créditeurs.

Les passifs financiers de la Société comprennent les fournisseurs et autres créditeurs, les emprunts, y compris les découverts bancaires, et les instruments financiers dérivés.

Pages Jaunes Limitée comptabilise initialement tous les passifs financiers, et en particulier les billets garantis de premier rang, les débetures échangeables et les fournisseurs et autres créditeurs à la juste valeur moins les coûts de transaction, et par la suite au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Un dérivé incorporé est une composante d'un contrat hybride comprenant également un contrat hôte non dérivé, qui a pour effet de faire varier certains des flux de trésorerie de l'instrument composé d'une manière similaire à un dérivé autonome. Un dérivé incorporé dans un contrat hybride, avec un contrat hôte qui est un passif financier ou un contrat hôte non financier, est séparé du contrat hôte et comptabilisé en tant que dérivé distinct s'il est séparé du contrat hôte, lorsque certaines conditions sont remplies et qu'il est comptabilisé en tant que dérivé distinct. Les dérivés incorporés sont évalués à la juste valeur, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées en résultat net.

La Société possède à l'heure actuelle un dérivé incorporé sous la forme d'une option de rachat en trésorerie pour les débetures échangeables de la Société.

Évaluation ultérieure

L'évaluation des passifs financiers dépend de leur classement, tel qu'il est décrit ci-dessous :

Emprunts

Il s'agit de la catégorie la plus pertinente pour la Société. Après la comptabilisation initiale, les emprunts portant intérêt sont évalués au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les profits et les pertes sont comptabilisés en résultat net lorsque les passifs sont décomptabilisés, ainsi que tout au long du processus d'amortissement au taux d'intérêt effectif. Le coût amorti est calculé en tenant compte de tout escompte ou prime découlant de l'acquisition et des frais ou coûts qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif. L'amortissement au taux d'intérêt effectif est inclus dans les charges financières dans l'état du résultat net. Cette catégorie s'applique aux billets garantis de premier rang et aux débetures échangeables.

Décomptabilisation

La Société décomptabilise les passifs financiers si et seulement si les obligations de la Société sont exécutées, sont annulées ou ont expiré. La différence entre la valeur comptable du passif financier décomptabilisé et la contrepartie payée et exigible est comptabilisée en résultat net.

3.7 Frais de publication différés

Les frais de publication différés sont comptabilisés au titre des frais de publication directs et marginaux engagés au cours de la vente, de la fabrication et de la distribution d'annuaires téléphoniques imprimés, de même qu'au cours de la vente, de la prestation et de l'exécution de nos produits et services numériques. L'immobilisation incorporelle correspond aux coûts qui seront recouverts au cours de périodes futures lorsque les produits liés aux annuaires et les produits tirés des produits et services numériques seront comptabilisés. Une immobilisation incorporelle est comptabilisée à l'actif lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Pages Jaunes Limitée exerce le contrôle sur le contrat pour lequel les coûts ont été engagés;
- Le contrôle découle d'événements passés;
- On s'attend à ce que des avantages économiques futurs reviennent à Pages Jaunes Limitée;
- L'immobilisation est identifiable et constitue un élément non monétaire et sans substance physique.

Les frais de publication différés sont initialement évalués au coût et comptabilisés dans les coûts d'exploitation à la livraison de la publication ou à l'exécution des produits et services numériques.

3.8 Commissions différées

Les commissions différées versées représentent les coûts pour l'obtention de nouveaux contrats de vente. Ces coûts sont amortis de façon linéaire sur une période de deux ans, soit la période prévue de réalisation des avantages. La Société comptabilise à titre de charges les commissions versées pour le renouvellement de contrats dont les produits sont comptabilisés sur une période maximale de un an.

3.9 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût diminué de l'amortissement cumulé et du cumul des pertes de valeur. Les divers composants des immobilisations corporelles sont amortis séparément en fonction de leur durée d'utilité estimée et, par conséquent, leur durée d'amortissement est significativement différente. Le coût d'un actif comprend les dépenses directement attribuables à son acquisition. Tous les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés dans l'état du résultat net de la période au cours de laquelle ils sont engagés. Pages Jaunes Limitée n'a inscrit aucun coût d'emprunt à l'actif au cours des périodes présentées.

Les coûts ultérieurs sont inclus dans la valeur comptable de l'actif ou comptabilisés à titre de composant distinct, au besoin, s'il est probable que des avantages économiques futurs reviendront à Pages Jaunes Limitée et que le coût de l'actif peut être évalué de façon fiable. Tous les autres coûts d'entretien et de réparation sont passés en charges durant l'exercice au cours duquel ils sont engagés. L'amortissement est calculé selon le mode linéaire en fonction des coûts inscrits à l'actif, déduction faite de toute valeur résiduelle sur une période correspondant à la durée d'utilité de chaque actif.

Au 31 décembre 2018, les durées d'utilité prévues sont les suivantes :

Matériel de bureau	10 ans
Matériel informatique	3 ans
Autre matériel	De 3 ans à 12 ans
Améliorations locatives	Durée la plus courte entre la durée du contrat de location ou la durée d'utilité

La valeur résiduelle, le mode d'amortissement et la durée d'utilité d'un actif sont révisés au moins une fois au cours de l'exercice. Les immobilisations corporelles sont soumises à des tests de dépréciation lorsqu'il y a indication de dépréciation. Lorsque la valeur recouvrable d'une immobilisation est inférieure à sa valeur comptable nette, une perte de valeur est comptabilisée. Lorsque l'actif pris individuellement ne génère pas d'entrées de fonds indépendantes, Pages Jaunes Limitée détermine la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie (« UGT ») ou du groupe d'unités génératrices de trésorerie auquel l'actif appartient.

3.10 Contrats de location

À la date de passation d'un contrat, la Société apprécie si celui-ci est ou contient un contrat de location. Un contrat est ou contient un contrat de location s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un actif déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie. Pour déterminer si un contrat de location confère le droit de contrôler l'utilisation d'un actif déterminé, la Société apprécie si :

- le contrat implique l'utilisation d'un actif déterminé;
- la Société a le droit d'obtenir la quasi-totalité des avantages économiques découlant de l'utilisation de l'actif tout au long de la durée d'utilisation;
- la Société a le droit de décider de l'utilisation de l'actif.

À la passation, la Société répartit la contrepartie prévue au contrat entre toutes les composantes locatives sur la base de leur prix distinct relatif.

3.10.1 En tant que preneur

La Société comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation liée à un contrat de location à la date de début. L'actif au titre du droit d'utilisation est initialement évalué au coût, lequel comprend le montant initial de l'obligation liée à un contrat de location, ajusté des paiements de loyers versés à la date de début ou avant cette date, plus tous les coûts directs initiaux engagés et une estimation des coûts relatifs au démantèlement et à l'enlèvement de l'actif sous-jacent ou à la remise en état de l'actif sous-jacent ou la restauration du lieu, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus.

L'actif au titre du droit d'utilisation est par la suite amorti selon le mode linéaire sur la période allant de la date de début jusqu'au terme de la durée d'utilité de cet actif, ou jusqu'au terme de la durée du contrat de location s'il est antérieur. Les durées d'utilité estimées des actifs au titre du droit d'utilisation sont déterminées sur la même base que celles des immobilisations corporelles. De plus, l'actif au titre du droit d'utilisation est diminué périodiquement des pertes de valeur, le cas échéant, et ajusté pour tenir compte de certaines réévaluations de l'obligation liée à un contrat de location. Les actifs au titre du droit d'utilisation sont soumis à des tests de dépréciation conformément à IAS 36, *Dépréciation d'actifs*, et les pertes de valeur sont comptabilisées dans les frais de restructuration et autres charges dans les états consolidés du résultat net.

L'obligation liée à un contrat de location est initialement évaluée à la valeur actualisée des paiements de loyers qui n'ont pas été versés à la date de début, calculée selon le taux d'intérêt implicite du contrat de location ou, s'il est impossible de déterminer facilement ce taux, selon le taux d'emprunt marginal de la Société. De façon générale, la Société utilise son taux d'emprunt marginal comme taux d'actualisation.

L'obligation liée à un contrat de location est par la suite évaluée au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif et ajustée en fonction des intérêts courus et des paiements de loyers s'il y a un changement dans les paiements de loyers futurs en raison d'une variation de l'indice ou du taux. Elle est réévaluée s'il y a un changement dans la somme estimée que la Société s'attend à devoir payer au titre d'une garantie de valeur résiduelle, un changement aux conditions de location, comme des modifications à la superficie visée par le contrat de location, ou si la Société change son évaluation à savoir si elle exercera une option d'achat, de prolongation ou de résiliation.

Lorsque l'obligation liée à un contrat de location est réévaluée de cette manière, un ajustement correspondant est apporté à la valeur comptable de l'actif au titre du droit d'utilisation ou est comptabilisé en résultat net si la valeur comptable de l'actif au titre du droit d'utilisation a été réduite à zéro.

3.10.2 En tant que bailleur

Lorsque la Société agit à titre de bailleur, elle détermine à la date de début si chaque contrat de location est un contrat de location simple ou un contrat de location-financement.

Pour classer les contrats de location, la Société évalue si, globalement, le contrat de location transfère au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif sous-jacent. Si c'est le cas, le contrat de location est un contrat de location-financement; si ce n'est pas le cas, il s'agit d'un contrat de location simple. Dans le cadre de cette évaluation, la Société prend en considération certains indicateurs, comme celui de savoir si la durée du contrat de location couvre la majeure partie de la durée de vie économique de l'actif.

La Société a évalué et classé ses contrats de sous-location en tant que contrats de location-financement et a par conséquent décomptabilisé les actifs au titre du droit d'utilisation liés aux contrats de location principaux respectifs faisant l'objet d'une sous-location, comptabilisé des créances locatives équivalentes à l'investissement net dans les contrats de sous-location, conservé les obligations liées aux contrats de location comptabilisées précédemment en sa qualité de preneur, comptabilisé les charges d'intérêts connexes par la suite et comptabilisé les produits d'intérêts sur la créance au titre de la sous-location en sa qualité de bailleur du contrat de location-financement.

À l'heure actuelle, la Société n'est partie à aucun contrat de location simple.

3.11 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont identifiées et constatées séparément du goodwill lorsqu'elles découlent de droits légaux ou contractuels ou qu'elles peuvent être séparées de l'entreprise acquise et vendues, transférées, assorties d'un contrat de licence ou échangées. Le coût de ces immobilisations incorporelles est réputé correspondre à leur juste valeur à la date d'acquisition. Les immobilisations incorporelles qui n'ont pas été acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisées au coût diminué de l'amortissement cumulé et du cumul des pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles développées à l'interne, constituées de logiciels utilisés par la Société, sont constatées dans la mesure où les critères d'IAS 38, *Immobilisations incorporelles*, sont respectés. Les frais de développement des immobilisations incorporelles développées à l'interne sont comptabilisés au coût uniquement si Pages Jaunes Limitée peut démontrer :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente;
- l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de la mettre en service ou de la vendre;
- la capacité d'utiliser ou de vendre l'immobilisation incorporelle;
- la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables;
- la disponibilité des ressources techniques, financières et d'autre nature adéquates en vue de mener à bien le développement de l'immobilisation incorporelle et de la mettre en service ou de la vendre;
- la capacité de mesurer de façon fiable la dépense relative à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Le montant initial comptabilisé au titre d'une immobilisation incorporelle développée à l'interne est égal à la somme des dépenses engagées à partir de la date à laquelle cette immobilisation incorporelle a satisfait pour la première fois aux critères de comptabilisation énumérés ci-dessus. Lorsqu'aucune immobilisation incorporelle développée à l'interne ne peut être comptabilisée, les dépenses de développement sont passées en charges dans l'état du résultat net au cours de la période où elles sont engagées.

Les immobilisations incorporelles développées à l'interne comprennent les coûts se rapportant aux logiciels et aux licences d'utilisation de logiciels employés dans le développement des systèmes de Pages Jaunes Limitée, ainsi que toutes les charges salariales et tous les frais de consultation directement attribuables. Ces éléments ne sont pas amortis tant que les immobilisations ne peuvent être utilisées.

Après leur comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles doivent être comptabilisées à leur coût diminué de l'amortissement cumulé et du cumul des pertes de valeur. Les immobilisations incorporelles sont amorties comme suit :

Ententes de non-concurrence	Mode linéaire sur la plus courte des deux périodes suivantes : 7 ans ou la durée de vie de l'entente
Immobilisations incorporelles liées à la clientèle	Mode linéaire sur une période de 3 ans ou moins
Marques de commerce	Mode linéaire sur 10 ans ¹
Noms de domaine	Mode linéaire sur 4 à 12 ans
Logiciels	Mode linéaire sur 3 ans

¹ À la suite des pertes de valeur subies consécutives au cours des exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016 dans l'UGT Pages Jaunes et en raison de l'incertitude à l'égard des tendances à long terme au titre des flux de trésorerie futurs, les marques de commerce à durée de vie indéterminée de l'UGT Pages Jaunes ont été classées à titre d'immobilisations incorporelles à durée déterminée au 31 décembre 2017, et leur durée d'utilité a été réduite à 10 ans.

La durée d'utilité estimée et le mode d'amortissement sont révisés à la fin de chaque période ou exercice et l'incidence de tout changement dans les estimations est comptabilisée de manière prospective.

Une immobilisation incorporelle est décomptabilisée à sa cession, ou lorsqu'aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation ou de sa cession. Les profits ou les pertes découlant de la décomptabilisation d'une immobilisation incorporelle (calculés en tant qu'écart entre le produit net de la cession ou la juste valeur, le cas échéant, et la valeur comptable de l'actif) sont comptabilisés dans l'état du résultat net lorsque l'actif est décomptabilisé.

3.12 Goodwill

Le goodwill provenant de l'acquisition d'une filiale est comptabilisé en tant qu'actif à la date à laquelle le contrôle est acquis (la date d'acquisition). Le goodwill est évalué comme l'excédent de la somme de la contrepartie de l'acquisition sur la juste valeur de l'actif net identifiable acquis.

Le goodwill n'est pas amorti. Il est soumis à un test de dépréciation au moins une fois par année, ou plus souvent s'il y a des indices de dépréciation. Toute perte de valeur est comptabilisée immédiatement dans l'état du résultat net et ne fait pas l'objet d'une reprise par la suite.

En raison des pertes de valeur comptabilisées à l'égard du goodwill au cours des exercices précédents et de la cession du goodwill restant en 2018 parallèlement à la cession de DuProprio/ComFree (« DPCF »), la Société n'a plus de goodwill.

3.13 Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles, y compris le goodwill

À chaque date de clôture, Pages Jaunes Limitée détermine s'il existe une quelconque indication que les valeurs comptables de ses immobilisations corporelles et incorporelles à durée d'utilité déterminée se sont dépréciées. Si une telle indication existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée en vue de déterminer le montant de la perte de valeur, le cas échéant. S'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement, Pages Jaunes Limitée évalue la valeur recouvrable de l'UGT ou du groupe d'UGT auquel l'actif appartient. Une UGT s'entend du plus petit groupe d'actifs identifiables générant des entrées de trésorerie indépendantes de celles générées par d'autres actifs.

Les immobilisations incorporelles qui ont une durée d'utilité indéterminée et celles qui ne sont pas encore prêtes à être mises en service, de même que le goodwill, le cas échéant, sont soumis à un test de dépréciation annuellement et chaque fois qu'il y a une indication que l'actif peut s'être déprécié. La plupart des immobilisations incorporelles de la Société ne génèrent pas d'entrées de fonds indépendantes de celles des autres actifs; elles font donc l'objet de tests au sein de leurs UGT respectives.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité. Dans le cadre de l'évaluation de la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés par application d'un taux d'actualisation avant impôt qui reflète l'appréciation actuelle du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif (ou à l'UGT) pour lesquels les estimations des flux de trésorerie futurs n'ont pas été ajustées.

Si la valeur recouvrable estimée d'un actif (ou d'une UGT) est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif (ou de l'UGT) est ramenée à sa valeur recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée immédiatement dans l'état du résultat net.

Dans le cadre des tests de dépréciation du goodwill, ce dernier fait l'objet d'un test au niveau de l'UGT représentant le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi pour des besoins de gestion interne. Le goodwill est soumis à un test de dépréciation annuellement, ou plus fréquemment s'il y a une indication que l'unité pourrait s'être dépréciée.

Si la valeur recouvrable d'une UGT ou d'un groupe d'UGT est inférieure à sa valeur comptable, la perte de valeur est d'abord portée en réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'unité et est par la suite imputée aux autres actifs de l'unité au prorata de la valeur comptable de chacun des actifs compris dans l'unité. La Société ne réduit pas la valeur comptable d'un actif en deçà de sa juste valeur diminuée des coûts de sortie ou de sa valeur d'utilité, selon le plus élevé des deux montants.

3.14 Fournisseurs et autres créditeurs

Les fournisseurs et autres créditeurs, y compris les charges à payer, sont comptabilisés au moment où Pages Jaunes Limitée est tenue d'effectuer des paiements futurs en raison de l'achat d'actifs ou de services. Les fournisseurs et autres créditeurs sont comptabilisés au coût amorti.

3.15 Provisions

Les provisions sont comptabilisées si Pages Jaunes Limitée a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, s'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour régler l'obligation et si le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la contrepartie nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture, compte tenu des risques et des incertitudes liés à l'obligation. Les provisions sont évaluées à la valeur actualisée des dépenses qui devraient être nécessaires pour régler l'obligation au moyen d'un taux avant impôts reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques propres à l'obligation. L'augmentation de la provision due à l'écoulement du temps est comptabilisée en charges financières. Les provisions font l'objet d'une reprise lorsque de nouveaux facteurs externes surgissent, comme des conditions de marché, ou lorsque des facteurs internes indiquent que la valeur recouvrable est supérieure ou inférieure à ce qui était initialement prévu.

3.15.1 Contrats déficitaires

Les obligations actuelles résultant de contrats déficitaires sont comptabilisées et évaluées comme des provisions. Un contrat est considéré comme déficitaire lorsque Pages Jaunes Limitée a un contrat en vertu duquel les coûts inévitables engagés pour satisfaire aux obligations contractuelles sont supérieurs aux avantages économiques qu'elle s'attend à recevoir du contrat.

3.15.2 Restructuration

Une provision pour restructuration est comptabilisée lorsque Pages Jaunes Limitée a un plan formalisé et détaillé de restructuration et qu'elle a créé, chez les personnes concernées, une attente fondée qu'elle mettra en œuvre la restructuration, soit en commençant à exécuter le plan, soit en leur annonçant ses principales caractéristiques. L'évaluation d'une provision pour restructuration tient seulement compte des dépenses directement liées à la restructuration, c'est-à-dire les dépenses qui sont à la fois nécessairement entraînées par la restructuration et non liées aux activités poursuivies par l'entité.

3.16 Avantages du personnel

3.16.1 Régimes à cotisations définies

Un régime à cotisations définies désigne un régime d'avantages postérieurs à l'emploi en vertu duquel une entité verse des cotisations définies à une entité distincte et n'aura aucune obligation juridique ou implicite de payer des montants supplémentaires. Les obligations au titre des cotisations à des régimes à cotisations définies sont comptabilisées à titre de charges au titre des avantages du personnel dans l'état du résultat net lorsqu'elles sont exigibles. Les cotisations payées d'avance sont comptabilisées à titre d'actifs dans la mesure où un remboursement en trésorerie ou une diminution des paiements futurs sont possibles.

3.16.2 Régimes à prestations définies

Un régime à prestations définies désigne un régime d'avantages postérieurs à l'emploi autre qu'un régime à cotisations définies. L'obligation nette de Pages Jaunes Limitée relativement aux régimes à prestations définies est calculée séparément pour chaque régime en estimant le montant des prestations futures accumulées par les employés en contrepartie des services rendus au cours des périodes considérées et des périodes antérieures. Ces prestations sont actualisées afin de déterminer leur valeur actuelle. La juste valeur des actifs du régime est déduite de l'obligation. Le taux d'actualisation correspond au rendement, à la date de clôture, des obligations de sociétés de première qualité dont l'échéance correspond approximativement à la durée du passif connexe au titre du régime, ajusté en fonction d'un écart afin de tenir compte de tout risque de crédit additionnel, et qui sont libellées dans la monnaie dans laquelle les prestations doivent être versées. Ce calcul est effectué à chaque exercice par un actuaire qualifié au moyen de la méthode de répartition des prestations au prorata des services.

Pages Jaunes Limitée comptabilise tous les écarts actuariels découlant de ses régimes à prestations définies dans les autres éléments du résultat global. La réévaluation, qui comprend les écarts actuariels, l'incidence des variations du plafond de l'actif, le cas échéant, et le rendement des actifs du régime, compte non tenu des intérêts nets sur l'obligation au titre des prestations définies, est reflétée immédiatement dans l'état de la situation financière, et une imputation ou un crédit est comptabilisé dans les autres éléments du résultat global. La réévaluation comptabilisée dans les autres éléments du résultat global est reflétée immédiatement dans les bénéfices non distribués et ne sera pas classée dans l'état du résultat net. Les coûts des services passés sont comptabilisés dans l'état du résultat net de la période au cours de laquelle une modification au régime est annoncée aux employés. Les intérêts nets, qui sont calculés en appliquant le taux d'actualisation à l'actif net ou au passif net au titre des prestations définies, sont inclus dans le montant net des charges financières, tandis que les coûts des services sont comptabilisés dans les charges d'exploitation.

3.16.3 Autres avantages à long terme

L'obligation nette de Pages Jaunes Limitée relativement aux avantages à long terme autres qu'au titre de régimes de retraite correspond au montant des avantages futurs accumulés par les employés en contrepartie des services rendus au cours des périodes considérées et des périodes antérieures. Ces avantages sont actualisés afin de déterminer leur valeur actuelle, et la juste valeur des actifs connexes est déduite de ce montant. Le taux d'actualisation correspond au rendement, à la date de clôture, des obligations de sociétés de première qualité dont l'échéance correspond approximativement à la durée du passif connexe. Ce calcul est effectué au moyen de la méthode des unités de crédit projetées. Les écarts actuariels sont comptabilisés à la période au cours de laquelle ils surviennent.

3.16.4 Indemnités de cessation d'emploi

Les indemnités de cessation d'emploi sont comptabilisées en charges lorsque Pages Jaunes Limitée ne peut plus se rétracter de l'offre de ces indemnités, ou, si cela se produit à une date antérieure, lorsqu'il n'y a aucune possibilité réelle de se rétracter d'un plan formalisé et détaillé visant à mettre fin à l'emploi d'un ou de plusieurs membres du personnel avant la date normale de mise à la retraite ou de l'octroi des indemnités de cessation d'emploi suite à une offre faite pour encourager les

départs volontaires. Les indemnités de cessation d'emploi destinées à encourager les départs volontaires sont passées en charges si Pages Jaunes Limitée a fait une offre afin d'encourager ces départs, qu'il est probable que cette offre sera acceptée et que le nombre d'employés qui accepteront l'offre peut être estimé de manière fiable.

3.16.5 Avantages à court terme

Les obligations au titre des avantages à court terme sont évaluées sur une base non actualisée et passées en charges lorsque les services connexes sont fournis.

Un passif est comptabilisé au titre du montant que l'on prévoit verser si Pages Jaunes Limitée a l'obligation juridique ou implicite de verser ce montant en contrepartie de services passés et que l'obligation peut être estimée de manière fiable.

3.16.6 Transactions dont le paiement est fondé sur des actions

Les unités d'actions restreintes, les unités d'actions liées à la performance, les unités d'actions différées, les options sur actions et les droits à l'appréciation d'actions de Pages Jaunes Limitée attribuées à des employés et à des administrateurs sont évaluées à la juste valeur de ces instruments de capitaux propres à la date d'attribution.

Les unités d'actions restreintes, les unités d'actions liées à la performance et les unités d'actions différées attribuées peuvent être réglées en trésorerie ou en capitaux propres au gré de la Société. Si le régime d'unités d'actions restreintes et d'unités d'actions liées à la performance est capitalisé, les employés admissibles recevront des actions ordinaires au moment de l'acquisition des droits des instruments. La partie capitalisée de ces régimes est traitée comme un instrument réglé en capitaux propres et comptabilisée en conséquence dans les capitaux propres. Dans le cas où ces régimes ne seraient pas capitalisés, Pages Jaunes Limitée versera un montant en trésorerie aux employés et aux administrateurs admissibles au moment de l'acquisition des droits. La partie non capitalisée de ces régimes est traitée comme un instrument réglé en trésorerie et comptabilisée en tant que passif. Les droits à l'appréciation d'actions sont réglés en trésorerie et comptabilisés en conséquence en tant que passif. Les passifs de ces régimes sont réévalués à la juste valeur à chaque période de présentation de l'information financière, et toute variation est comptabilisée dans les coûts d'exploitation. Certaines des options sur actions de la Société peuvent être réglées en trésorerie si certaines conditions sont respectées. Ces options sur actions sont comptabilisées en tant que passif, lequel est réévalué à la juste valeur à chaque période de présentation de l'information financière, et toute variation est comptabilisée dans les coûts d'exploitation.

La juste valeur déterminée à la date d'attribution des instruments fondés sur des actions est passée en charges de façon linéaire, sur la période d'acquisition des droits et selon l'estimation de Pages Jaunes Limitée quant au nombre d'instruments fondés sur des actions dont les droits seront éventuellement acquis. À chaque période de présentation de l'information financière, Pages Jaunes Limitée révisé son estimation du nombre d'instruments fondés sur des actions dont l'acquisition des droits est prévue. L'incidence de la révision de cette estimation initiale, le cas échéant, est comptabilisée dans l'état du résultat net, et un ajustement correspondant est apporté à la réserve.

3.17 Instruments de capitaux propres émis par Pages Jaunes Limitée

Par instrument de capitaux propres, on entend tout contrat mettant en évidence un intérêt résiduel dans les actifs d'une entité après déduction de tous ses passifs. Les instruments de capitaux propres émis par Pages Jaunes Limitée sont comptabilisés au produit reçu, déduction faite des frais d'émission directs.

Les coûts de transaction engagés par Pages Jaunes Limitée dans le cadre de l'émission, de l'acquisition ou de la vente de ses propres instruments de capitaux propres sont portés en déduction des capitaux propres dans la mesure où il s'agit de coûts marginaux directement attribuables à la transaction portant sur les capitaux propres et qui n'auraient pas été générés autrement.

3.18 Secteurs opérationnels

Les informations sur les secteurs opérationnels sont présentées conformément aux rapports internes régulièrement examinés par le principal décideur opérationnel de Pages Jaunes Limitée en vue d'évaluer le rendement de chaque secteur et de leur affecter des ressources. Le président et chef de la direction a été désigné comme le principal décideur opérationnel responsable de l'affectation des ressources et de l'évaluation du rendement des secteurs opérationnels. Les activités de la Société sont scindées en quatre secteurs à présenter, soit : PJ, Agence, Immobilier et Autre. Les méthodes comptables que la Société utilise à l'égard de ses secteurs à présenter correspondent à celles qu'elle utilise dans ses états financiers consolidés.

3.19 Produits

Les produits de Pages Jaunes Limitée sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, déduction faite des rabais sur ventes et des taxes de vente. Les montants de la contrepartie sont généralement déterminés.

Les produits tirés des médias imprimés sont comptabilisés à un moment précis après la livraison des annuaires imprimés. Les produits tirés des médias imprimés sont généralement facturés sur une base mensuelle tout au long de l'année de publication.

Les produits tirés des médias et solutions numériques provenant des petites annonces et des grandes annonces sont comptabilisés en résultat sur une base mensuelle à partir du moment auquel le service est offert sur la durée du contrat, puisque le client retire les avantages de l'annonce et en bénéficie simultanément pendant la période d'affichage de l'annonce. Certains produits, comme les honoraires pour la conception de sites Web et de vidéos, sont comptabilisés à un moment précis lorsque la conception des sites Web et des vidéos est terminée, puisque l'obligation de prestation est remplie.

Le paiement est généralement exigible dès la réception de la facture pour tous les clients. La ventilation des produits par groupe de produits et secteur est présentée à la note intitulée « Information sectorielle ».

3.20 Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt qui sont directement attribuables à l'acquisition ou à la construction d'actifs qualifiés, lesquels exigent une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisés, sont inscrits à ces actifs, jusqu'à ce que l'actif soit pratiquement prêt pour son utilisation prévue. Tous les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés en résultat net dans la période au cours de laquelle ils sont engagés. Actuellement, la Société n'a inscrit aucun coût d'emprunt à l'actif.

3.21 Imposition

La charge d'impôt sur le résultat représente la somme de l'impôt exigible et différé.

3.21.1 Impôt exigible

Le bénéfice imposable diffère du bénéfice comptabilisé dans l'état consolidé du résultat net, car il exclut des éléments de produits et de charges qui sont imposables ou déductibles au cours des autres exercices de même que des éléments qui ne sont jamais imposables ni déductibles. Le passif d'impôt exigible de Pages Jaunes Limitée est calculé au moyen des taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

3.21.2 Impôt différé

L'impôt différé est déterminé en fonction des différences entre les valeurs comptables des actifs et des passifs dans les états financiers consolidés et la valeur fiscale correspondante utilisée dans le calcul du bénéfice imposable, et il est comptabilisé au moyen de la méthode du report variable. Des passifs d'impôt différé sont généralement comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables, et les actifs d'impôt différé sont généralement comptabilisés pour toutes les différences temporaires déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporaires déductibles pourront être imputées, sera disponible. De tels actifs et passifs ne sont pas comptabilisés si la différence temporaire découle d'un goodwill ou de la comptabilisation initiale des autres actifs et passifs liés à une transaction (autre qu'un regroupement d'entreprises) qui n'a d'incidence ni sur le bénéfice imposable, ni sur le bénéfice comptable.

Les passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour les différences temporaires imposables liées à des participations dans des filiales et des entreprises associées, sauf si Pages Jaunes Limitée est capable de contrôler la date à laquelle la différence temporaire se résorbera et s'il est probable que la différence temporaire ne se résorbera pas dans un avenir prévisible. Les actifs d'impôt différé découlant des différences temporaires déductibles générées par de telles participations sont comptabilisés seulement s'il est probable que le bénéfice imposable sera suffisant pour permettre d'utiliser les avantages de la différence temporaire et que la différence temporaire se résorbera dans un avenir prévisible.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque date de clôture et elle est réduite s'il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre le recouvrement de la totalité ou d'une partie de l'actif dans un avenir prévisible.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue dans la période au cours de laquelle le passif sera réglé ou l'actif sera réalisé, en fonction des taux d'impôt (et lois fiscales) qui sont adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. L'évaluation des passifs et actifs d'impôt différé reflète les conséquences fiscales qui résulteraient de la façon dont Pages Jaunes Limitée s'attend, à la date de clôture, à recouvrer ou régler la valeur comptable de ses actifs et passifs.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés si Pages Jaunes Limitée a un droit juridiquement exécutoire de compenser des actifs et des passifs d'impôt et lorsqu'ils concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale et si Pages Jaunes Limitée a l'intention de régler simultanément le montant net de ses actifs et passifs d'impôt.

3.21.3 Impôt exigible et différé pour la période

L'impôt exigible et différé est comptabilisé dans l'état du résultat net à titre de charge ou de produit, sauf s'il concerne des éléments qui sont comptabilisés hors du bénéfice net dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres, auquel cas l'impôt est aussi comptabilisé hors du bénéfice net, ou s'il découle de la comptabilisation initiale d'un regroupement d'entreprises. Dans le cas d'un regroupement d'entreprises, l'incidence fiscale applicable est prise en compte dans la comptabilisation de ce regroupement.

3.22 Estimations et jugements importants

L'établissement d'états financiers consolidés requiert de la direction qu'elle procède à des estimations et formule des hypothèses qui peuvent avoir une incidence sur la valeur comptable de certains actifs et passifs, produits et charges, ainsi que sur l'information présentée dans les notes complémentaires. La direction révisé périodiquement ces estimations et hypothèses afin de veiller à leur pertinence à l'égard de l'expérience passée et de la situation économique. Les éléments contenus dans les états financiers à venir pourraient être différents des estimations actuelles en raison de modifications de ces hypothèses. L'incidence des modifications des estimations comptables est comptabilisée dans la période au cours de laquelle la modification se produit et dans toutes les périodes ultérieures touchées.

Les estimations et les jugements effectués par la direction qui sont essentiels à la détermination de la valeur comptable des actifs et des passifs sont abordés ci-après.

Estimations importantes

Estimation de la durée du contrat de location

Lorsque la Société comptabilise un contrat de location, elle évalue la durée du contrat de location en fonction des conditions du contrat et détermine si le contrat fera l'objet d'une prolongation ou si une option de résiliation anticipée sera exercée. La Société a établi que la durée de ses contrats de location correspond à la période de location initiale, puisqu'elle n'a pas la certitude raisonnable qu'une option de prolongation ou de résiliation anticipée sera exercée. Ces estimations importantes pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs de Pages Jaunes Limitée si la Société prolonge les contrats de location ou exerce une option de résiliation anticipée.

Déterminer si un actif au titre du droit d'utilisation s'est déprécié

La Société détermine si un actif au titre du droit d'utilisation s'est déprécié conformément à IAS 36, *Dépréciation d'actifs*, en particulier lorsqu'elle libère des espaces de bureaux et qu'elle doit déterminer la recouvrabilité de l'actif, dans la mesure où la Société peut procéder à la sous-location de l'actif ou résilier le contrat de location et recouvrer ses coûts. La Société examinera les modalités de ses contrats de location ainsi que les conditions du marché local pour estimer le potentiel de recouvrabilité de chacun des locaux libérés. La détermination du taux de recouvrement du coût du contrat de location exige de la direction qu'elle formule d'importantes estimations fondées sur la disponibilité d'espaces de bureaux semblables sur le marché et des conditions du marché local. Ces estimations importantes pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs de Pages Jaunes Limitée si la Société réussit à sous-louer ses locaux libérés à un loyer supérieur ou inférieur à celui prévu initialement ou à des dates différentes.

Évaluation de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour les créances clients, les actifs sur contrat et l'investissement net dans les contrats de sous-location

Relativement à la dépréciation des actifs financiers, la Société utilise le modèle des pertes de crédit attendues, qui exige que la Société comptabilise les pertes de crédit attendues et les variations de ces pertes de crédit attendues à chaque date de clôture pour refléter les changements du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale des actifs financiers.

La Société évalue si les actifs financiers sont dépréciés à chaque date de clôture. La Société considérera qu'un actif financier fait l'objet d'une défaillance lorsqu'il est improbable que la partie redevable s'acquitte de ses obligations envers la Société dans son ensemble et que la Société ne peut exercer aucun recours pour réaliser la garantie (le cas échéant). La Société a choisi de considérer qu'une défaillance ne survient pas lorsque l'actif financier est en souffrance plus de 90 jours, car la Société dispose d'informations raisonnables et justifiables pour démontrer qu'un critère de défaillance tardif convient davantage et que le risque de défaillance n'est pas nécessairement accru. Lorsqu'elle évalue si une partie redevable manque à ses obligations, la Société tiendra compte d'indicateurs qualitatifs (p. ex. non-respect des conditions) et quantitatifs (p. ex. état « en retard ») et de données obtenues à l'interne et de sources externes. Les données utilisées pour évaluer si un actif financier fait l'objet d'une défaillance, de même que leur importance, peuvent varier au fil du temps en fonction des circonstances.

Déterminer le taux d'actualisation pour les contrats de location

IFRS 16 exige que la Société actualise les paiements de loyers selon le taux d'intérêt implicite dans le contrat de location si ce taux est facilement disponible. Si ce taux ne peut être déterminé facilement, le preneur doit utiliser son taux d'emprunt marginal. En règle générale, la Société a utilisé son taux d'emprunt marginal lors de la comptabilisation initiale des contrats de location, étant donné que les taux d'intérêt implicites n'étaient pas facilement accessibles puisque l'information sur la juste valeur des actifs sous-jacents et les coûts directs engagés par le bailleur à l'égard des actifs loués n'était pas disponible auprès du bailleur. Le taux d'emprunt marginal de chaque contrat de location a été déterminé à la date de début et recalculé à la date d'évaluation, le cas échéant.

Immobilisations incorporelles et goodwill

Les évaluations liées à la mesure de la recouvrabilité des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée et du goodwill aux fins des tests de dépréciation sont fondées sur des estimations et des hypothèses importantes qui portent notamment sur les entrées et les sorties de trésorerie futures, les taux d'actualisation, les taux de croissance à l'infini et la durée d'utilité des immobilisations incorporelles. Ces estimations importantes pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs de Pages Jaunes Limitée si les estimations actuelles du rendement futur et des justes valeurs changent.

Pages Jaunes Limitée évalue la dépréciation en comparant la valeur recouvrable d'une UGT ou d'un groupe d'UGT auquel une immobilisation incorporelle à durée de vie indéterminée ou un goodwill appartient à sa valeur comptable. L'établissement de la valeur recouvrable exige de la direction qu'elle effectue des estimations importantes. En raison des pertes de valeur comptabilisées à l'égard du goodwill au cours des exercices précédents et de la cession du goodwill restant en 2018 parallèlement à la vente de DPCF, la Société n'a plus de goodwill assujéti à la dépréciation et ne détient plus d'immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée. Ainsi, en 2018, seules les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée ont été soumises à une évaluation des indices de dépréciation, et aucun autre test de dépréciation n'a été requis.

Durées d'utilité des immobilisations incorporelles et corporelles

À chaque clôture, Pages Jaunes Limitée passe en revue les durées d'utilité estimées de ses immobilisations incorporelles et de ses immobilisations corporelles. À la clôture de l'exercice considéré, la direction a déterminé que les durées d'utilité de ses immobilisations incorporelles et corporelles étaient adéquates.

Avantages futurs du personnel

La valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies est établie au moyen de la méthode de répartition des prestations au prorata des services selon les taux d'intérêt sur des obligations de sociétés de grande qualité libellées dans la monnaie dans laquelle les prestations seront versées et dont les dates d'échéance se rapprochent de celles du passif au titre des prestations définies qui s'y rattache. L'établissement des coûts (économies) nets des régimes d'avantages nécessite l'utilisation d'hypothèses portant notamment sur le taux d'actualisation servant à évaluer les obligations au titre des prestations définies et le rendement attendu des actifs du régime, l'âge prévu du départ à la retraite des salariés, le taux prévu de la rémunération future et le taux d'évolution attendu des frais médicaux. Les résultats réels peuvent différer de ceux qui sont estimés en fonction de ces hypothèses.

Impôts sur le résultat

L'estimation de l'impôt sur le résultat suppose une évaluation de la recouvrabilité de l'actif d'impôt différé basée sur une appréciation de la capacité de Pages Jaunes Limitée à appliquer les déductions fiscales futures sous-jacentes pour réduire le bénéfice imposable futur avant qu'elles n'expirent. L'appréciation de Pages Jaunes Limitée est fondée sur la législation fiscale existante et des estimations du bénéfice imposable futur. Si l'appréciation de la capacité de Pages Jaunes Limitée à utiliser les déductions fiscales futures sous-jacentes change, Pages Jaunes Limitée devra comptabiliser un montant plus ou moins élevé de déductions fiscales à l'actif, ce qui diminuerait ou augmenterait la charge d'impôt de la période au cours de laquelle l'appréciation a lieu. La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque date de clôture et elle est réduite s'il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre le recouvrement de la totalité ou d'une partie de l'actif dans un avenir prévisible.

Jugements importants

Provisions au titre des positions fiscales incertaines

Pages Jaunes Limitée est assujétié à l'impôt dans de nombreux territoires. Il faut faire appel à un jugement important dans l'établissement de la charge d'impôt consolidée. Dans le cours normal des activités, il survient des transactions et des calculs nombreux pour lesquels l'impôt définitif est incertain. Pages Jaunes Limitée constitue des provisions au titre des positions fiscales incertaines qui, selon la Société, reflètent de manière adéquate son risque lié à des questions fiscales visées

par des discussions, un audit, un litige ou un appel auprès des autorités fiscales, ou qui sont autrement considérées comme comportant une incertitude. Ces provisions au titre des positions fiscales incertaines sont établies à l'aide de la meilleure estimation du montant que la Société s'attend à payer en fonction d'une appréciation qualitative de tous les facteurs pertinents.

Pages Jaunes Limitée examine le caractère adéquat de ces provisions à chaque date de clôture et réévalue ses provisions si elle reçoit des informations indiquant que celles-ci pourraient augmenter ou diminuer. Il est toutefois possible que, à une date future donnée, un passif additionnel découle des audits menés par les autorités fiscales. Lorsque le montant définitif de la charge d'impôt liée à ces questions est différent du montant initialement comptabilisé, l'écart se répercute sur la charge au cours de la période pendant laquelle l'écart est établi.

4. Profit à la vente d'entreprises

Le 31 mai 2018, Page Jaunes a cédé Totem et Western Media Group, deux sociétés liées de la Société. Un profit de 0,7 M\$ a été comptabilisé dans les états consolidés du résultat net.

Le 6 juillet 2018, une société liée de la Société, Pages Jaunes Solutions numériques et médias Limitée, a vendu DPCF à Purplebricks Group PLC pour une contrepartie en trésorerie de 51,0 M\$ sur une base sans endettement, sous réserve d'un ajustement du fonds de roulement. Un montant de 1,8 M\$ a été placé en mains tierces et devrait être reçu 18 mois après la vente. Une perte de 0,8 M\$ a été comptabilisée dans les états consolidés du résultat net.

Le 23 juillet 2018, Pages Jaunes Limitée a cédé l'entreprise Pages Jaunes Immobilier pour un montant nominal. Une perte de 0,7 M\$ a été comptabilisée dans les états consolidés du résultat net.

Le 22 août 2018, Pages Jaunes Limitée a vendu les actifs liés aux activités de sa division RedFlagDeals à Vertical Scope Inc. pour un montant de 12,0 M\$. Un profit de 7,5 M\$ a été comptabilisé dans les états consolidés du résultat net.

Le 31 décembre 2018, Pages Jaunes Limitée a vendu ses actifs de JUICE Mobile pour un montant de 1,0 M\$, exception faite du fonds de roulement. Une perte de 0,6 M\$ a été comptabilisée dans les états consolidés du résultat net.

La Société a comptabilisé des coûts de transaction et d'autres coûts connexes d'un montant total de 1,3 M\$ à la vente des entreprises décrites ci-dessus, qui ont été portés en déduction du profit à la vente d'entreprises.

La valeur comptable des actifs et des passifs au moment de la cession de DPCF, des actifs liés aux activités de la division RedFlagDeals, de l'entreprise Pages Jaunes Immobilier, de Totem, de Western Media Group et de JUICE Mobile est la suivante :

Actifs	DPCF	Autres	Total
Charges payées d'avance	– \$	198 \$	198 \$
Immobilisations corporelles	1 009	300	1 309
Actifs au titre du droit d'utilisation	989	51	1 040
Immobilisations incorporelles	30 728	6 679	37 407
Goodwill	26 829	–	26 829
	59 555 \$	7 228 \$	66 783 \$
Passifs			
Impôt sur le résultat différé	7 267 \$	– \$	7 267 \$
Obligations liées à des contrats de location	1 004	56	1 060
Autres	8	421	429
	8 279 \$	477 \$	8 756 \$
Actifs et passifs, montant net	51 276 \$	6 751 \$	58 027 \$
Entrées de trésorerie nettes			
Contrepartie en trésorerie	49 215 \$	14 450 \$	63 665 \$

5. Trésorerie soumise à restrictions

Au 31 décembre 2018, un montant en trésorerie de 1,4 M\$ était soumis à restrictions par la Société et ses filiales, principalement à l'égard de la trésorerie détenue en mains tierces, qui est assujettie aux conditions de l'entente relative aux billets garantis de premier rang. Ce montant sera inclus dans le prochain paiement de rachat de billets garantis de premier rang, qui est prévu pour le 31 mai 2019.

6. Actifs et passifs sur contrat

Le tableau suivant présente de l'information sur les actifs sur contrat qui sont inclus dans les créances clients et autres débiteurs.

	Au 31 décembre 2018	Au 31 décembre 2017 (données retraitées – note 2)	Au 1 ^{er} janvier 2017 (données retraitées – note 2)
Actifs sur contrat inclus dans les créances clients et autres débiteurs	51 601 \$	65 761 \$	80 023 \$
Correction de valeur pour pertes liées aux ajustements des produits et aux pertes de crédit	(3 656)	(1 920)	(2 282)
Actifs sur contrat, déduction faite de la correction de valeur pour pertes liées aux ajustements des produits et aux pertes de crédit	47 945 \$	63 841 \$	77 741 \$

Les actifs sur contrat qui sont inclus dans les créances clients et autres débiteurs comprennent les paiements au titre des produits imprimés liés aux annuaires livrés qui ne sont pas encore exigibles par les clients et qui représentent le droit de la Société à une contrepartie pour les services fournis. Tout montant comptabilisé précédemment à titre d'actif sur contrat est reclassé dans les créances clients et autres débiteurs au moment où il est facturé au client.

Les variations des actifs sur contrat d'un exercice à l'autre se rapportent essentiellement aux variations des produits tirés des médias imprimés. Les produits liés aux obligations de prestation non remplies (ou à celles qui sont partiellement remplies à la date de clôture) devraient être comptabilisés en 2019.

Les passifs sur contrat sont des produits différés qui se rapportent essentiellement à la contrepartie anticipée reçue des clients pour lesquels les produits sont comptabilisés au fil du temps.

7. Commissions différées

	2018	2017 (données retraitées – note 2)
Aux 1 ^{er} janvier	16 879 \$	19 955 \$
Ajouts – coûts engagés pour obtenir des contrats	7 255	17 042
Amortissement comptabilisé dans les coûts d'exploitation	(15 616)	(20 118)
Aux 31 décembre	8 518 \$	16 879 \$

La Société comptabilise une charge pour les commissions versées liées au renouvellement de contrats dont les produits sont comptabilisés sur une période maximale de un an. Les coûts engagés pour obtenir des contrats liés aux commissions versées pour l'obtention de nouveaux contrats de ventes sont amortis de façon linéaire sur une période de deux ans, soit la période prévue de réalisation des avantages.

8. Contrats de location

8.1 En tant que preneur

La Société loue des bureaux, et les contrats ont habituellement une durée de 15 à 18 ans. Certains contrats de location comprennent une option de renouvellement du contrat pour une période additionnelle de cinq ans après la fin de la durée du contrat.

8.1.1 Actifs au titre du droit d'utilisation

	2018	2017
Aux 1 ^{er} janvier	50 644 \$	40 937 \$
Dotation à l'amortissement	(2 793)	(7 606)
Perte de valeur (reprise)	1 627	(8 066)
Acquisitions	1 180	25 901
Cession/transfert de l'investissement net dans des contrats de sous-location	(18 075)	(522)
Aux 31 décembre	32 583 \$	50 644 \$

Les actifs au titre du droit d'utilisation se composent presque entièrement d'espaces de bureaux.

8.1.2 Analyse des échéances – Flux de trésorerie non actualisés contractuels

	Au 31 décembre 2018	Au 31 décembre 2017 (données retraitées – note 2)
Moins de un an	10 097 \$	8 783 \$
De un an à cinq ans	34 084	39 631
Plus de cinq ans	82 566	100 860
Total de l'obligation liée à un contrat de location non actualisée	126 747 \$	149 274 \$

8.1.3 Obligations liées à des contrats de location

	Au 31 décembre 2018	Au 31 décembre 2017 (données retraitées – note 2)	Au 1 ^{er} janvier 2017 (données retraitées – note 2)
Obligations liées à des contrats de location	75 320 \$	86 179 \$	61 652 \$
Moins la tranche courante	4 352	1 888	9 045
Tranche non courante	70 968 \$	84 291 \$	52 607 \$

8.1.4 Montants comptabilisés dans les états du résultat net

	31 décembre 2018	31 décembre 2017 (données retraitées – note 2)
Pour les exercices clos les		
Dotation à l'amortissement pour les actifs au titre du droit d'utilisation	(2 793) \$	(7 606) \$
Charges d'intérêts sur les obligations liées à un contrat de location	(6 409) \$	(5 796) \$
Produits d'intérêts sur investissement dans des contrats de sous-location	216 \$	– \$

8.2 Investissement net dans des contrats de sous-location

La Société sous-loue des bureaux qu'elle louait depuis 2014, 2015 et 2017. La Société a classé ces contrats de sous-location à titre de contrats de location-financement, puisqu'ils couvrent la durée restante des contrats de location principaux respectifs.

8.2.1 Analyse des échéances – Flux de trésorerie non actualisés contractuels

	Au 31 décembre 2018	Au 31 décembre 2017 (données retraitées – note 2)
Moins de un an	919 \$	– \$
De un an à deux ans	870	–
De deux à trois ans	796	–
De trois à quatre ans	810	–
De quatre à cinq ans	817	–
Plus de cinq ans	9 468	–
Total des paiements de loyers à recevoir non actualisés	13 680 \$	– \$
Produits financiers non acquis	6 288	–
Investissement net dans des contrats de sous-location	7 392 \$	– \$

9. Immobilisations corporelles

	2018				
	Matériel de bureau	Matériel informatique	Autre matériel	Améliorations locatives	Total
Coût					
Au 31 décembre 2017 (données retraitées)	26 213 \$	46 140 \$	683 \$	56 887 \$	129 923 \$
Acquisitions	85	1 161	–	–	1 246
Cessions, radiations et transferts	(6 186)	(4 249)	(191)	(5 551)	(16 177)
Au 31 décembre 2018	20 112 \$	43 052 \$	492 \$	51 336 \$	114 992 \$
Amortissement cumulé					
Au 31 décembre 2017 (données retraitées)	10 207 \$	35 697 \$	399 \$	32 654 \$	78 957 \$
Dotation à l'amortissement	2 067	4 288	115	2 883	9 353
Cessions, radiations et transferts	(178)	(1 424)	(181)	(1 053)	(2 836)
Au 31 décembre 2018	12 096 \$	38 561 \$	333 \$	34 484 \$	85 474 \$
Valeur comptable nette au 31 décembre 2018	8 016 \$	4 491 \$	159 \$	16 852 \$	29 518 \$
2017 (données retraitées – note 2)					
	Matériel de bureau	Matériel informatique	Autre matériel	Améliorations locatives	Total
Coût					
Au 31 décembre 2016	27 773 \$	41 689 \$	2 215 \$	43 183 \$	114 860 \$
Acquisitions	5 877	6 567	87	14 174	26 705
Perte de valeur	–	(348)	–	–	(348)
Cessions, radiations et transferts	(7 437)	(1 768)	(1 619)	(470)	(11 294)
Au 31 décembre 2017	26 213 \$	46 140 \$	683 \$	56 887 \$	129 923 \$
Amortissement cumulé					
Au 31 décembre 2016	16 021 \$	31 772 \$	1 684 \$	29 519 \$	78 996 \$
Dotation à l'amortissement	1 491	5 893	111	3 604	11 099
Perte de valeur	–	(222)	–	–	(222)
Cessions, radiations et transferts	(7 305)	(1 746)	(1 396)	(469)	(10 916)
Au 31 décembre 2017	10 207 \$	35 697 \$	399 \$	32 654 \$	78 957 \$
Valeur comptable nette au 31 décembre 2017	16 006 \$	10 443 \$	284 \$	24 233 \$	50 966 \$

10. Immobilisations incorporelles et goodwill

	2018						
	Marques de commerce et noms de domaine	Ententes de non-concurrence	Immobilisations incorporelles liées à la clientèle	Logiciels ¹	Total des immobilisations incorporelles	Goodwill	Total des immobilisations incorporelles et du goodwill
Coût							
Au 31 décembre 2017	110 518 \$	261 943 \$	10 698 \$	403 128 \$	786 287 \$	26 829 \$	813 116 \$
Acquisitions	–	–	–	13 605	13 605	–	13 605
Cessions, radiations et transferts	(19 829)	(2 274)	(10 698)	(34 766)	(67 567)	(26 829)	(94 396)
Au 31 décembre 2018	90 689 \$	259 669 \$	– \$	381 967 \$	732 325 \$	– \$	732 325 \$
Amortissement cumulé							
Au 31 décembre 2017	12 308 \$	261 218 \$	9 399 \$	310 010 \$	592 935 \$	– \$	592 935 \$
Dotation à l'amortissement	7 817	250	767	55 114	63 948	–	63 948
Cessions, radiations et transferts	(63)	(1 799)	(10 166)	(29 626)	(41 654)	–	(41 654)
Au 31 décembre 2018	20 062 \$	259 669 \$	– \$	335 498 \$	615 229 \$	– \$	615 229 \$
Valeur comptable nette au 31 décembre 2018	70 627 \$	– \$	– \$	46 469 \$	117 096 \$	– \$	117 096 \$
<hr/>							
	2017						
	Marques de commerce et noms de domaine	Ententes de non-concurrence	Immobilisations incorporelles liées à la clientèle	Logiciels ¹	Total des immobilisations incorporelles	Goodwill	Total des immobilisations incorporelles et du goodwill
Coût							
Au 31 décembre 2016	483 596 \$	381 494 \$	12 022 \$	384 874 \$	1 261 986 \$	45 342 \$	1 307 328 \$
Acquisitions	–	–	–	35 263	35 263	–	35 263
Perte de valeur	(360 578)	(119 551)	(1 358)	(8 400)	(489 887)	(18 513)	(508 400)
Cessions, radiations et transferts	(12 500)	–	34	(8 609)	(21 075)	–	(21 075)
Au 31 décembre 2017	110 518 \$	261 943 \$	10 698 \$	403 128 \$	786 287 \$	26 829 \$	813 116 \$
Amortissement cumulé							
Au 31 décembre 2016	22 104 \$	240 774 \$	7 078 \$	251 098 \$	521 054 \$	– \$	521 054 \$
Dotation à l'amortissement	2 704	20 444	2 321	68 791	94 260	–	94 260
Perte de valeur	–	–	–	(1 494)	(1 494)	–	(1 494)
Cessions, radiations et transferts	(12 500)	–	–	(8 385)	(20 885)	–	(20 885)
Au 31 décembre 2017	12 308 \$	261 218 \$	9 399 \$	310 010 \$	592 935 \$	– \$	592 935 \$
Valeur comptable nette au 31 décembre 2017	98 210 \$	725 \$	1 299 \$	93 118 \$	193 352 \$	26 829 \$	220 181 \$

¹ La valeur des logiciels en développement s'établissait à 7,7 M\$ (2017 – 15,6 M\$).

Dépréciation des immobilisations incorporelles et du goodwill

Comme la plupart des immobilisations incorporelles ne génèrent pas de rentrées de fonds qui sont dans une large mesure indépendantes de celles d'autres actifs ou d'un groupe d'actifs, la Société effectue le test de dépréciation de ses immobilisations incorporelles au niveau de l'UGT. Les UGT de la Société sont les suivantes : Pages Jaunes et Autre (comprend diverses UGT dont la valeur comptable des immobilisations incorporelles qui ont une durée d'utilité indéfinie n'est pas significative par rapport à la valeur comptable totale des immobilisations incorporelles qui ont une durée d'utilité indéfinie de la Société). Le goodwill a subi un test de dépréciation au niveau le plus bas au sein de la Société auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi pour des besoins de gestion interne, soit l'UGT Autre.

2018

En raison des pertes de valeur comptabilisées à l'égard du goodwill au cours des exercices précédents et de la cession du goodwill restant en 2018 parallèlement à la vente de DPCF, la Société n'a plus de goodwill et d'immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée assujettis à un test de dépréciation annuel. Ainsi, en 2018, les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée ont été soumises à une évaluation des indices de dépréciation, et aucun autre test de dépréciation n'a été requis.

Pages Jaunes Limitée a cumulé des pertes de valeur sur les immobilisations incorporelles, le goodwill et les immobilisations corporelles de 1 379,6 M\$, 5 866,3 M\$ et 21,9 M\$, respectivement.

2017

Au cours du quatrième trimestre de 2017, la Société a mené à terme son analyse de dépréciation annuelle et évalué la recouvrabilité de ses actifs attribués à ses UGT. La Société a calculé la valeur recouvrable de ses UGT au moyen de méthodes d'évaluation cohérentes par rapport à celles utilisées pour les périodes précédentes. La valeur recouvrable a été établie comme étant la valeur la plus élevée obtenue au moyen des méthodes d'évaluation de la juste valeur diminuée des coûts de sortie et de la valeur d'utilité, toutes deux fondées sur des estimations au titre des flux de trésorerie futurs actualisés.

En raison d'une insuffisance des produits dans les UGT Pages Jaunes et Autre par rapport aux estimations précédentes et de l'incertitude à l'égard des tendances futures à long terme, la Société a révisé ses estimations relatives aux flux de trésorerie futurs sur la base des récentes tendances historiques. Parallèlement, la Société a comptabilisé une perte de valeur de 480,0 M\$ au sein de l'UGT Pages Jaunes et une perte de valeur de 20,0 M\$ d'une entreprise au sein de l'UGT Autre, puisque la valeur comptable de ces UGT excédait leur valeur recouvrable. La perte de valeur a principalement été portée en diminution des marques de commerce et des ententes de non-concurrence de l'UGT Pages Jaunes, et principalement du goodwill de l'UGT Autre. La valeur recouvrable de l'UGT Pages Jaunes et de l'UGT Autre, compte tenu de la perte de valeur, s'élevait à 242,0 M\$ et à 145,0 M\$, respectivement.

Valeurs comptables et autres hypothèses

Les flux de trésorerie au-delà des projections sur cinq ans représentaient le résultat d'extrapolations selon les taux de croissance à l'infini indiqués dans le tableau ci-dessous. Le tableau suivant présente la répartition de la valeur comptable des immobilisations incorporelles par UGT ou groupe d'UGT au 31 décembre 2017, avant les charges pour perte de valeur, et les autres hypothèses clés utilisées pour les calculs de la valeur recouvrable dans le cadre des tests de dépréciation effectués le 31 décembre 2017 :

	Au 31 décembre 2017 ¹		
	Pages Jaunes	Autres	Total
Valeur comptable des immobilisations incorporelles et du goodwill par UGT			
Marques de commerce et noms de domaine	426 462 \$	30 362 \$	456 824 \$
Marques de commerce et noms de domaine d'une durée de vie déterminée	890	1 074	1 964
Ententes de non-concurrence	119 423	853	120 276
Immobilisations incorporelles liées à la clientèle	–	2 657	2 657
Logiciels	84 886	8 232	93 118
Goodwill	–	45 342	45 342
Valeur comptable totale des immobilisations incorporelles et du goodwill par UGT	631 661 \$	88 520 \$	720 181 \$

¹ Avant la charge pour perte de valeur de 500,0 M\$, comme expliqué ci-dessus.

	Pages Jaunes	Autre	Total
Hypothèses clés			
Taux de croissance à l'infini			
31 décembre 2017	-15 % à -5 %	3 % à 4,5 %	-15 % à 4,5 %
Taux d'actualisation – après impôt ¹			
31 décembre 2017	9,1 % à 14 %	14 % à 20 %	9,1 % à 20 %

¹ La méthode de la juste valeur diminuée des coûts de sortie utilisée en 2017 exige l'utilisation d'un taux après impôt.

11. Fournisseurs et autres créditeurs

	Au 31 décembre 2018	Au 31 décembre 2017	Au 1 ^{er} janvier 2017
Fournisseurs	30 040 \$	59 584 \$	60 301 \$
Intérêts courus sur la dette à long terme et les débetures échangeables	3 567	6 915	3 169
Charges liées aux salaires	5 086	7 993	7 075
Régimes incitatifs à long terme	2 287	3 181	4 667
Autres charges à payer	6 540	5 954	4 282
	47 520 \$	83 627 \$	79 494 \$

12. Provisions

Pages Jaunes Limitée a comptabilisé des frais de restructuration et autres charges de 15,9 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 (2017 – 34,4 M\$), qui comprennent des frais de restructuration de 32,0 M\$ attribuables essentiellement aux réductions de la main-d'œuvre, contrebalancés par l'incidence de 14,1 M\$ du règlement favorable d'un litige relatif à une obligation contractuelle avec un fournisseur. En outre, les frais de restructuration ont été contrebalancés par un recouvrement net de 2,0 M\$ découlant de recouvrements plus favorables que prévu sur les contrats de location, lui-même contrebalancé en partie par la perte de valeur des actifs au titre du droit d'utilisation et des coûts d'exploitation futurs pour les contrats de location liés à des fermetures de bureaux.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, Pages Jaunes Limitée a comptabilisé des frais de restructuration et autres charges de 34,4 M\$ liés principalement aux réorganisations internes, aux réductions de la main-d'œuvre ainsi qu'aux contrats de location liés à des fermetures de bureaux.

Les provisions pour frais de restructuration et autres charges représentent la valeur actualisée de la meilleure estimation quant à la sortie future d'avantages économiques qui seront nécessaires pour régler les provisions. Ces dernières pourraient varier en raison de nouveaux événements susceptibles d'influer sur les indemnités et les charges qui devront être versées.

Les autres provisions se rapportent surtout aux congés rémunérés et aux régimes incitatifs à court terme.

	Provisions pour restructuration	Provisions pour autres charges	Autres provisions	Total des provisions
Au 31 décembre 2017 (données retraitées – note 2)	10 081 \$	20 474 \$	23 076 \$	53 631 \$
Charges (recouvrement) ¹	30 838	(11 318)	25 467	44 987
Paiements	(31 788)	(4 570)	(19 286)	(55 644)
Cessions	–	–	(3 491)	(3 491)
Au 31 décembre 2018	9 131 \$	4 586 \$	25 766 \$	39 483 \$
Moins la tranche courante	8 384	3 710	25 579	37 673
Tranche non courante	747 \$	876 \$	187 \$	1 810 \$

¹ Les frais de restructuration et autres charges de 15,9 M\$ dans l'état du résultat net comprennent un recouvrement net de 3,6 M\$ sans effet sur la provision.

13. Avantages postérieurs à l'emploi

Pages Jaunes Limitée dispose de régimes de retraite composés d'un volet à prestations définies et d'un volet à cotisations définies qui couvrent la quasi-totalité de ses employés. Pages Jaunes Limitée maintient des régimes de retraite à prestations définies supplémentaires sans capitalisation à l'intention de certains dirigeants, en plus de régimes d'avantages complémentaires de retraite et postérieurs à l'emploi (les « avantages complémentaires ») offerts à la quasi-totalité de ses employés.

Les régimes de retraite à prestations définies exposent habituellement la Société à des risques actuariels, comme le risque d'investissement, le risque de taux d'intérêt, le risque de longévité et le risque lié au salaire.

Risque d'investissement	La valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies est calculée en utilisant un taux d'actualisation déterminé par référence au rendement des obligations de sociétés de première qualité; si le rendement réel des actifs des régimes est inférieur à ce taux, un déficit sera généré. Actuellement, les régimes suivent une stratégie de placement relativement équilibrée entre des titres de capitaux propres et des instruments d'emprunt. Étant donné que l'obligation au titre des prestations définies est à long terme par nature, le comité de retraite juge approprié d'investir une part raisonnable des actifs dans des instruments de capitaux propres afin de maximiser le rendement.
Risque de taux d'intérêt	Une diminution du taux d'intérêt sur les obligations accroîtra l'obligation au titre des prestations définies, particulièrement sur une base de solvabilité. Par contre, même si une augmentation du rendement des placements des régimes de retraite à prestations définies atténuera partiellement cette augmentation; l'incidence pourrait être notable, étant donné que le passif des régimes est sensible aux variations des taux d'intérêt.
Risque de longévité	La valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies est calculée en fonction des estimations des taux de mortalité chez les participants aux régimes, pendant et après l'emploi. Toute augmentation de l'espérance de vie des participants aux régimes aura pour effet de faire augmenter l'obligation au titre des prestations définies.
Risque d'inflation	La valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies est calculée en fonction du taux d'inflation. Ainsi, toute augmentation du taux d'inflation plus marquée que prévu aura pour effet de faire augmenter le passif des régimes à prestations définies.

La valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies et le coût connexe des services rendus au cours de l'exercice et des services passés ont été évalués selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Ils sont fondés sur l'évaluation actuarielle et le calcul de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies qui ont été effectués par Morneau Shepell, Fellows de l'Institut canadien des actuaires et de la Société des actuaires au 31 décembre 2017 et qui ont fait l'objet d'extrapolations au 31 décembre 2018. Aux fins de capitalisation, une évaluation actuarielle du volet à prestations définies des régimes de retraite de Pages Jaunes a également été effectuée au 31 décembre 2017. L'évaluation actuarielle des avantages complémentaires a été effectuée au 31 décembre 2018.

La variation des obligations au titre des prestations définies et de la juste valeur des actifs ainsi que le rapprochement de la situation de capitalisation des régimes de retraite à prestations définies et du montant comptabilisé dans les états consolidés de la situation financière aux 31 décembre 2018 et 2017 se présentent comme suit :

	Au 31 décembre 2018		Au 31 décembre 2017	
	Prestations de retraite ¹	Avantages complémentaires	Prestations de retraite ¹	Avantages complémentaires
Juste valeur des actifs des régimes au début de l'exercice	507 022 \$	– \$	506 913 \$	– \$
Cotisations de l'employeur	8 119	2 152	16 654	2 056
Cotisations des employés	868	–	1 244	–
Produits d'intérêts	16 594	–	18 512	–
Rendement des actifs des régimes, excluant les produits d'intérêts (gains actuariels)	(24 169)	–	25 349	–
Prestations versées	(43 614)	(2 152)	(45 289)	(2 056)
Actifs distribués à la liquidation	(20 318)	–	(15 511)	–
Frais d'administration	(641)	–	(850)	–
Juste valeur des actifs des régimes à la fin de l'exercice	443 861 \$	– \$	507 022 \$	– \$
Obligations au titre des prestations constituées au début de l'exercice	611 163 \$	39 231 \$	622 450 \$	38 635 \$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	4 313	18	5 496	23
Cotisations des employés	868	–	1 244	–
Prestations versées	(43 614)	(2 152)	(45 289)	(2 056)
Obligations au titre des prestations définies éteintes à la liquidation	(18 679)	–	(13 956)	–
Coût financier	20 249	1 330	22 772	1 409
Économie sur coûts des services passés	(634)	(250)	(188)	(34)
(Gains actuariels) pertes actuarielles découlant de ce qui suit :				
Ajustements liés à l'expérience	2 058	928	(3 243)	–
Changements dans les hypothèses financières	(32 618)	(5 998)	21 877	1 254
Obligations au titre des prestations définies à la fin de l'exercice	543 106 \$	33 107 \$	611 163 \$	39 231 \$
Obligation nette au titre des prestations définies	(99 245) \$	(33 107) \$	(104 141) \$	(39 231) \$

¹ Comprennent les régimes de retraite à prestations définies supplémentaires sans capitalisation.

Bien que l'ensemble des régimes de retraite ne soit pas considéré comme entièrement capitalisé à des fins de présentation de l'information financière, les régimes de retraite agréés sont capitalisés conformément aux règlements prescrits applicables en matière de financement régissant les régimes de retraite individuels.

Le tableau qui suit présente les principales hypothèses adoptées pour mesurer les obligations de Pages Jaunes Limitée en ce qui a trait aux prestations de retraite et aux avantages complémentaires aux 31 décembre 2018 et 2017.

	Au 31 décembre 2018		Au 31 décembre 2017	
	Prestations de retraite	Avantages complémentaires	Prestations de retraite	Avantages complémentaires
Obligation au titre des avantages postérieurs à l'emploi				
Taux d'actualisation à la fin de l'exercice	3,80 %	3,80 %	3,50 %	3,50 %
Taux d'augmentation de la rémunération ¹	1,90 %	s.o.	2,25 %	s.o.
Taux d'inflation	1,40 %	2,00 %	1,75 %	1,75 %
Coûts nets des régimes d'avantages				
Taux d'actualisation (coût des services rendus au cours de l'exercice) à la fin de l'exercice précédent	3,50 %	3,50 %	4,00 %	3,75 %
Taux d'actualisation (charges d'intérêts) à la fin de l'exercice précédent	3,50 %	3,50 %	3,75 %	3,75 %
Taux d'augmentation de la rémunération ¹	2,25 %	s.o.	2,25 %	s.o.
Taux d'inflation	1,75 %	1,75 %	1,75 %	2,00 %
Durée moyenne pondérée (en années)	14	12	15	13

¹ Au 31 décembre 2018 : taux de 1,40 % majoré d'une échelle liée à la productivité, au mérite et à l'avancement; au 31 décembre 2017 : taux de 1,75 % majoré d'une échelle liée à la productivité, au mérite et à l'avancement.

Aux fins de l'évaluation, le coût réel par personne des soins médicaux couverts a été utilisé pour 2018. Le taux de croissance du coût des soins médicaux est présumé s'établir à 5,28 % pour les cinq prochaines années, puis diminuer de façon linéaire pour se situer à 3,42 % d'ici 2040 et demeurer à ce niveau par la suite. Pour les soins dentaires, le coût réel par personne a été utilisé pour 2018. Le taux de croissance du coût des soins dentaires est présumé s'établir à 4,00 % pour les cinq prochaines années, puis diminuer de façon linéaire pour se situer à 3,57 % d'ici 2040 et demeurer à ce niveau par la suite.

Le tableau suivant indique dans quelle mesure des changements raisonnablement susceptibles de se produire dans chacune des principales hypothèses actuarielles auraient eu une incidence sur l'obligation au titre des prestations définies au 31 décembre 2018 :

	Prestations de retraite	Avantages complémentaires
Baisse de 0,25 % du taux d'actualisation à la fin de l'exercice	20 055 \$	1 002 \$
Hausse de 0,25 % du taux d'inflation	6 719 \$	– \$
Hausse de 1 % des taux tendanciels du coût des soins de santé	s.o. \$	2 321 \$

Les coûts nets des régimes d'avantages présentés dans l'état du résultat net incluent les composantes suivantes :

Pour les exercices clos les 31 décembre	2018		2017	
	Prestations de retraite	Avantages complémentaires	Prestations de retraite	Avantages complémentaires
Coût des services rendus au cours de l'exercice ¹	4 313 \$	18 \$	5 496 \$	23 \$
Frais d'administration ¹	641	–	850	–
Économie sur coûts des services passés ²	(634)	(250)	(188)	(34)
Perte à la liquidation ²	1 639	–	1 555	–
Coût des services ¹	5 959 \$	(232) \$	7 713 \$	(11) \$
Coût financier	20 249 \$	1 330 \$	22 772 \$	1 409 \$
Produits d'intérêts	(16 594)	–	(18 512)	–
Intérêts nets sur l'obligation nette au titre des prestations définies (note 21)	3 655 \$	1 330 \$	4 260 \$	1 409 \$
Coûts nets des régimes d'avantages comptabilisés dans l'état du résultat net	9 614 \$	1 098 \$	11 973 \$	1 398 \$
(Gains actuariels) pertes actuarielles comptabilisé(e)s dans les autres éléments du résultat global	(6 391) \$	(5 070) \$	(6 715) \$	1 254 \$
Total des coûts nets (économies nettes) des régimes d'avantages pour les régimes à prestations définies de Pages Jaunes (« PJ »)	3 223 \$	(3 972) \$	5 258 \$	2 652 \$
Coûts nets des régimes d'avantages pour les régimes à cotisations définies de PJ ¹	3 887	–	5 939	–
Total des coûts nets (économies nettes) des régimes d'avantages	7 110 \$	(3 972) \$	11 197 \$	2 652 \$

¹ Compris dans les coûts d'exploitation.

² Comprise dans les frais de restructuration et autres charges.

En raison des réductions de la main-d'œuvre au cours des exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017, le nombre d'employés couverts par les régimes de retraite a diminué, et ces restructurations ont donné lieu à une économie sur coûts des services passés au 30 novembre 2018, au 31 mai 2018, au 16 janvier 2018, au 29 novembre 2017 et au 31 mars 2017. Les actifs distribués à la liquidation et l'obligation au titre des prestations définies éteinte à la liquidation, qui s'élèvent à 20,3 M\$ et à 18,7 M\$, respectivement, pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 correspondent à la valeur des rentes versée à même les actifs du régime et à l'obligation comptabilisée pour les participants licenciés dans le cadre des restructurations précédentes. La différence entre ces deux montants représente la perte à la liquidation de 1,6 M\$ comptabilisée en 2018.

Les actifs des régimes se composent principalement de titres canadiens et étrangers, d'obligations de gouvernements et de sociétés, de débentures et de prêts hypothécaires garantis. Les actifs des régimes sont détenus en fiducie et leur répartition se présentait comme suit aux 31 décembre 2018 et 2017 :

(en pourcentage – %)	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Juste valeur des actifs des régimes :		
Obligations et débentures canadiennes	0,0	12,5
Actions ordinaires canadiennes	0,0	8,0
Parts de fonds de placement		
Fonds d'actions canadiennes	8,0	22,0
Fonds d'actions mondiales	33,0	30,5
Fonds d'actions de marchés émergents	14,5	0,0
Fonds à revenu fixe canadiens	44,5	27,0

Aux 31 décembre 2018 et 2017, les titres de participation cotés en Bourse n'incluaient pas directement d'actions de Pages Jaunes Limitée.

Les paiements en trésorerie versés par Pages Jaunes Limitée au titre des régimes de retraite et des avantages complémentaires ont totalisé 14,5 M\$ en 2018 (2017 – 25,0 M\$). Les paiements en trésorerie au titre des régimes de retraite et des avantages complémentaires devraient s'élever à environ 10,4 M\$ en 2019.

La politique de financement de Pages Jaunes Limitée consiste à verser des cotisations à ses régimes de retraite en se fondant sur diverses méthodes d'évaluation actuarielle, comme le permettent les organismes de réglementation en matière de régimes de retraite. Pages Jaunes Limitée a la responsabilité de financer adéquatement ses régimes. Les cotisations reflètent les hypothèses actuarielles concernant le rendement futur des placements, les projections salariales et les avantages liés aux services futurs.

Pages Jaunes Limitée a également comptabilisé une charge au titre des régimes de retraite provinciaux et fédéral et des régimes d'États de 5,7 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 (2017 – 8,6 M\$).

Au 31 décembre 2018, Pages Jaunes Limitée a comptabilisé un solde cumulé de 57,7 M\$, déduction faite de l'impôt sur le résultat de 18,8 M\$ au titre des pertes actuarielles dans les autres éléments du résultat global.

14. Billets garantis de premier rang

Les billets garantis de premier rang comprennent les éléments suivants :

	Au 31 décembre 2018	Au 31 décembre 2017 (données retraitées – note 2)	Au 1 ^{er} janvier 2017 (données retraitées – note 2)
Montant en capital des billets garantis de premier rang à 10,00 %	170 231 \$	315 000 \$	– \$
Montant en capital des billets garantis de premier rang à 9,25 %	–	–	309 669
Moins la désactualisation non comptabilisée	2 742	6 102	–
	167 489 \$	308 898 \$	309 669 \$
Moins la tranche courante ¹	90 000	54 939	75 161
Tranche non courante	77 489 \$	253 959 \$	234 508 \$

¹ La tranche courante des billets garantis de premier rang à 10,00 % pourrait varier en vertu de la clause des flux de trésorerie excédentaires et de l'exigence du maintien d'un solde de trésorerie minimal le dernier jour de la période de rachat obligatoire, en vertu de l'acte de fiducie régissant les billets garantis de premier rang à 10,00 %.

Emprunt garanti par des actifs

En août 2013, la Société a conclu, par l'entremise de sa filiale Pages Jaunes Solutions numériques et médias Limitée, un emprunt garanti par des actifs de 50 M\$, d'une durée de cinq ans, arrivant à échéance en août 2018. Le 19 octobre 2017, Pages Jaunes Limitée a conclu une convention de garantie et d'emprunt modifiée et mise à jour prorogeant la durée de l'emprunt garanti par des actifs jusqu'en août 2022. Cet emprunt est affecté aux besoins généraux de l'entreprise. L'emprunt garanti par des actifs permet à la Société d'avoir accès à des fonds sous la forme de prêts au taux préférentiel, de prêts au taux des acceptations bancaires ou de lettres de crédit. L'emprunt est soumis à une réserve disponible de 5,0 M\$ si le ratio de couverture des charges fixes de la Société est inférieur à 1,1 fois pour les douze derniers mois. Au 31 décembre 2018, le ratio de couverture des charges fixes de la Société était inférieur à 1,1 fois et la Société avait des lettres de crédit de 4,4 M\$ émises et en circulation en vertu de l'emprunt garanti par des actifs et une insuffisance de 9,9 M\$ au titre des biens affectés en garantie admissibles. Par conséquent, une tranche de 30,7 M\$ de l'emprunt garanti par des actifs était disponible au 31 décembre 2018. L'intérêt est calculé soit en fonction du taux des acceptations bancaires, soit en fonction du taux préférentiel majoré d'une marge applicable.

La convention d'emprunt régissant l'emprunt garanti par des actifs contient des clauses restrictives, notamment des restrictions quant à la création de dette additionnelle, au paiement de dividendes et autres paiements, à la création de privilèges, aux transactions de cession-bail, aux fusions, aux regroupements et aux ventes d'actif ainsi qu'à certaines transactions avec des entreprises liées et à leurs activités d'exploitation.

Au 31 décembre 2018, la Société respectait toutes les clauses restrictives de la convention d'emprunt régissant l'emprunt garanti par des actifs.

Billets garantis de premier rang à 10,00 %

Le 19 octobre 2017, Pages Jaunes Limitée, par l'entremise de sa filiale entièrement détenue Pages Jaunes Solutions numériques et médias Limitée, a émis des billets garantis de premier rang à 10,00 % d'un montant total en capital de 315 M\$ (les « billets ») échéant le 1^{er} novembre 2022, à un prix d'émission de 980 \$ par tranche de 1 000 \$ de capital des billets, soit un escompte de 6,3 M\$. Les billets porteront intérêt à compter du 19 octobre 2017 au taux de 10,00 % par année, payable à terme échu en versements semestriels le 1^{er} mai et le 1^{er} novembre de chaque année à compter du 1^{er} mai 2018.

Rachat obligatoire

Aux termes de l'acte de fiducie régissant les billets, la Société doit utiliser un montant équivalant à 100 % de ses flux de trésorerie excédentaires consolidés et de tout produit net de la vente d'actifs désigné pour la dernière période de rachat obligatoire pour racheter semestriellement, le dernier jour de mai et de novembre de chaque année à compter du 31 mai 2018, les billets à un prix de rachat équivalant à 100 % du capital, à la condition que la Société maintienne un solde de trésorerie minimal de 20 M\$ le dernier jour de la période de rachat obligatoire. La Société doit utiliser 75 % de ses flux de trésorerie excédentaires consolidés pour racheter les billets si le ratio de levier financier consolidé le dernier jour de la période de rachat obligatoire n'est pas plus élevé que 1,5:1. Les flux de trésorerie excédentaires, selon la définition qui en est donnée dans l'acte de fiducie régissant les billets, désignent les flux de trésorerie ajustés provenant des activités d'exploitation, ajustés pour tenir compte des éléments suivants, tels qu'ils sont présentés dans le tableau consolidé des flux de trésorerie de la Société : les dépenses d'investissement, sous réserve de certains montants maximaux, tel qu'il est prescrit dans l'acte de fiducie régissant les billets, le remboursement des billets autrement que dans le cadre d'un rachat obligatoire et tous les paiements en capital effectués au titre des obligations liées à un contrat de location de la Société. En 2018, la Société a effectué des paiements totaux de 144,8 M\$ pour le rachat obligatoire du capital des billets.

Rachat optionnel

Du 1^{er} novembre 2018 au 31 octobre 2019, la Société pourra, à son gré, racheter une partie ou la totalité des billets, à un prix équivalant à 102 % du montant en capital total plus les intérêts courus et impayés. Du 1^{er} novembre 2019 au 31 octobre 2020, la Société pourra, à son gré, racheter une partie ou la totalité des billets, à un prix équivalant à 101 % du montant en capital total plus les intérêts courus et impayés. À compter du 1^{er} novembre 2020, la Société pourra, à son gré, racheter une partie ou la totalité des billets, à un prix équivalant à 100 % du montant en capital total plus les intérêts courus et impayés.

Les billets sont garantis par Pages Jaunes Limitée et par ses filiales, à l'exception de Pages Jaunes Solutions numériques et médias Limitée, qui est l'émetteur des billets (collectivement, les « cautions »), ainsi que par des charges et des sûretés réelles de premier rang, sous réserve de certaines charges autorisées, grevant la quasi-totalité des actifs (autres que les actifs qui servent à garantir l'emprunt garanti par des actifs de la Société) détenus actuellement ou acquis ultérieurement par Pages Jaunes Solutions numériques et médias Limitée et les cautions ainsi que par des charges et des sûretés réelles de deuxième rang, sous réserve de certaines charges autorisées, grevant les actifs qui servent à garantir l'emprunt garanti par des actifs. Les billets constituent des obligations garanties de premier rang de Pages Jaunes Solutions numériques et médias Limitée. Les billets ont égalité de rang de paiement avec toute dette de Pages Jaunes Solutions numériques et médias Limitée qui n'est pas expressément subordonnée au rang de paiement des billets et ils sont de rang supérieur au rang de paiement de toute dette subordonnée existante et future de Pages Jaunes Solutions numériques et médias Limitée.

Certaines clauses restrictives

L'acte de fiducie régissant les billets limite la capacité de la Société ou a une incidence sur la capacité de celle-ci à, entre autres, contracter une dette additionnelle, verser des dividendes ou autres distributions ou racheter ou rembourser certains titres d'emprunt ou capital social, contracter des emprunts ou faire des investissements, vendre des actifs, créer certains privilèges, effectuer des transactions avec des sociétés liées et consolidées, fusionner ou vendre la totalité ou la quasi-totalité de ses actifs. De telles clauses restrictives sont assujetties à certaines restrictions et exceptions, tel qu'il est prescrit par l'acte de fiducie régissant les billets.

Au 31 décembre 2018, la Société respectait toutes les clauses restrictives en vertu de l'acte de fiducie régissant les billets.

15. Débentures échangeables

	Au 31 décembre 2018	Au 31 décembre 2017 (données retraitées – note 2)	Au 1 ^{er} janvier 2017 (données retraitées – note 2)
Montant en capital des débentures échangeables	107 089 \$	107 089 \$	107 089 \$
Moins les intérêts non comptabilisés	10 910	13 022	14 915
	96 179 \$	94 067 \$	92 174 \$

Le 20 décembre 2012, la Société a émis, par l'entremise de sa filiale Pages Jaunes Solutions numériques et médias Limitée, 107,5 M\$ de débentures échangeables subordonnées de premier rang (« débentures échangeables ») échéant le 30 novembre 2022. Les débentures échangeables portent intérêt au taux de 8 % par année si, pour la période d'intérêt applicable, le paiement est en trésorerie, ou au taux de 12 % par année si la Société choisit d'effectuer un paiement en nature des intérêts sur la totalité ou une partie des débentures échangeables en circulation, c'est-à-dire de payer les intérêts en débentures échangeables additionnelles. Les intérêts sur les débentures échangeables sont payables semestriellement, à terme échu, en versements égaux le dernier jour de mai et de novembre de chaque année. La juste valeur initiale des débentures échangeables au 20 décembre 2012 s'établissait à 91,6 M\$.

Les débentures échangeables sont des obligations subordonnées de premier rang non garanties de Pages Jaunes Solutions numériques et médias Limitée. Les débentures échangeables sont inconditionnellement garanties par des cautionnements subordonnés non garantis fournis par Pages Jaunes Limitée et par toutes ses filiales assujetties à des restrictions (selon la définition qui en est donnée dans l'acte de fiducie régissant les débentures échangeables).

L'acte de fiducie régissant les débentures échangeables contient des clauses restrictives, notamment des restrictions quant à la création d'une dette additionnelle, au paiement de dividendes et autres restrictions de paiement, à la création de privilèges, aux transactions de cession-bail, aux fusions, aux regroupements et aux ventes d'actifs, ainsi qu'à certaines transactions avec des entreprises liées. L'acte de fiducie ne contient pas l'obligation de maintenir des ratios financiers. Les restrictions quant aux ratios financiers s'appliquent seulement lors de la création d'une dette ou d'autres transactions.

Au 31 décembre 2018, la Société respectait toutes les clauses restrictives en vertu de l'acte de fiducie régissant les débentures échangeables.

Option d'échange

Les débentures échangeables sont échangeables au gré du détenteur contre de nouvelles actions ordinaires, en tout temps, à un prix d'échange par action ordinaire de 19,04 \$, sous réserve d'un ajustement pour transactions précisées. L'option de conversion était évaluée à 3,6 M\$, déduction faite de l'impôt sur le résultat de 1,3 M\$, à la date de l'émission et est comprise dans les capitaux propres. La composante passif est désactualisée, de sorte que le passif à l'échéance sera égal au capital, moins les échanges.

Rachat optionnel

La Société peut, en tout temps à partir de la date à laquelle la totalité des billets garantis de premier rang ont été intégralement payés, racheter la totalité ou une partie des débentures échangeables à son gré, sur préavis de 30 à 60 jours, à un prix de rachat égal à :

- 110 % du capital, plus les intérêts courus et impayés à la date de rachat, le cas échéant, si le rachat est effectué avant le 31 mai 2021;
- 100 % du capital, plus les intérêts courus et impayés à la date de rachat, le cas échéant, si le rachat est effectué le 31 mai 2021 ou après cette date.

L'option de rachat en trésorerie correspond à la définition d'un dérivé incorporé et est comptabilisée à la juste valeur dans les états consolidés de la situation financière, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les charges financières. La juste valeur au 31 décembre 2018 était de néant (2017 – néant).

16. Impôt sur le résultat

Le tableau qui suit présente un rapprochement de l'impôt sur le résultat aux taux prévus par la loi au Canada et de l'impôt sur le résultat inscrit.

	Pour les exercices clos les 31 décembre	
	2018	2017 (données retraitées – note 2)
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat et perte liée à une participation dans une entité contrôlée conjointement	52 009 \$	(528 954) \$
Taux d'imposition combiné fédéral et provincial au Canada ¹	26,94 %	26,80 %
Charge (économie) d'impôt sur le résultat aux taux prévus par la loi	14 011 \$	(141 755) \$
Augmentation (diminution) résultant des éléments suivants :		
Règlement de positions fiscales incertaines	(37 074)	–
Comptabilisation d'attributs fiscaux non comptabilisés auparavant	(8 512)	–
Charges non déductibles aux fins de l'impôt	492	913
Modification des estimations liées aux périodes antérieures	283	–
Attributs fiscaux et différences temporaires déductibles non comptabilisés de l'exercice considéré ²	–	134 509
Reprise des attributs fiscaux et des différences temporaires déductibles des exercices précédents ²	–	69 757
(Économie) charge d'impôt sur le résultat	(30 800) \$	63 424 \$

¹ Le taux d'imposition combiné applicable prévu par la loi a augmenté de 0,14 %, principalement en raison de la répartition provinciale des revenus gagnés, de la diminution des taux d'imposition prévus par la loi du Québec et de l'augmentation du taux d'imposition prévu par la loi en Colombie-Britannique et en Saskatchewan.

² Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, la Société a comptabilisé une charge d'impôt sur le résultat de 63,4 M\$, qui comprend une économie d'impôt sur le résultat de 134,5 M\$ et une provision pour moins-value du même montant liée à une perte de valeur de 500 M\$ de certaines immobilisations incorporelles et du goodwill comptabilisée au quatrième trimestre de 2017. De plus, au quatrième trimestre de 2017, la Société a comptabilisé une reprise d'attributs fiscaux et de différences temporaires déductibles, qui représentent une charge d'impôt sur le résultat d'environ 70,0 M\$.

(L'économie) la charge d'impôt sur le résultat se présente comme suit :

Pour les exercices clos les 31 décembre	2017 (données retraitées – note 2)	
	2018	2017
Exigible	2 348 \$	(101) \$
Différée	(33 148)	63 525
	(30 800) \$	63 424 \$

Les (actifs) passifs d'impôt différé relatifs aux éléments suivants s'établissent comme suit :

	Coûts de financement différés	Report en avant de pertes autres qu'en capital	Produits différés	Avantages postérieurs à l'emploi	Charges à payer	Immobilisations corporelles et avantages incitatifs relatifs à un bail	Débitures échangeables	Immobilisations incorporelles	(Actifs) passifs d'impôt différé, montant net
Solde au 31 décembre 2017 (données retraitées – note 2)	3 732 \$	(5 504) \$	(3 164) \$	(41 490) \$	(10 850) \$	11 507 \$	3 610 \$	63 774 \$	21 615 \$
Acquisitions (cessions)	–	–	–	417	–	9	–	(7 692)	(7 266)
Charge (économie) inscrite dans l'état du résultat net	(1 334)	(10 765)	3 164	31 411	10 850	(11 516)	(567)	(54 391)	(33 148)
Charge incluse dans les autres éléments du résultat global	–	–	–	3 088	–	–	–	(21)	3 067
Autres	–	–	–	–	–	–	–	(1 670)	(1 670)
Solde au 31 décembre 2018	2 398 \$	(16 269) \$	– \$	(6 574) \$	– \$	– \$	3 043 \$	– \$	(17 402) \$

	Coûts de financement différés	Report en avant de pertes autres qu'en capital	Produits différés	Avantages postérieurs à l'emploi	Charges à payer	Immobilisations corporelles et avantages incitatifs relatifs à un bail	Débitures échangeables	Immobilisations incorporelles	(Actifs) passifs d'impôt différé, montant net
Solde au 31 décembre 2016, présenté précédemment	(574) \$	(26 674) \$	(4 039) \$	(45 734) \$	(8 244) \$	17 655 \$	4 104 \$	11 468 \$	(52 038) \$
Ajustement au titre d'IFRS 15 et d'IFRS 16 (note 2)			10 599					(1 667)	8 932
Solde retraité au 31 décembre 2016	(574)	(26 674)	6 560	(45 734)	(8 244)	17 655	4 104	9 801	(43 106)
Charge (économie) inscrite dans l'état du résultat net	4 306	21 170	(9 724)	3 048	(2 606)	(6 148)	(494)	53 973	63 525
Charge incluse dans les autres éléments du résultat global	–	–	–	1 196	–	–	–	–	1 196
Solde au 31 décembre 2017 (données retraitées)	3 732 \$	(5 504) \$	(3 164) \$	(41 490) \$	(10 850) \$	11 507 \$	3 610 \$	63 774 \$	21 615 \$

Au 31 décembre 2018, la Société et ses filiales n'avaient comptabilisé aucun actif d'impôt différé relativement à des pertes d'exploitation à l'étranger de 200,9 M\$, à des pertes autres qu'en capital au Canada de 24,6 M\$, venant toutes deux à expiration progressivement entre 2028 et 2038 et à des pertes en capital au Canada de 18,5 M\$ pouvant être utilisées pour une durée indéfinie.

Au 31 décembre 2018, la Société et ses filiales n'avaient pas comptabilisé les différences temporaires déductibles de 897,8 M\$.

17. Capital social

Actions ordinaires émises

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018	Nombre d'actions	Montant
Solde au 31 décembre 2017	28 075 306	4 031 685 \$
Échange de bons de souscription d'actions ordinaires	2	–
Solde au 31 décembre 2018	28 075 308	4 031 685 \$

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017	Nombre d'actions	Montant
Solde au 31 décembre 2016	28 075 304	4 031 685 \$
Échange de bons de souscription d'actions ordinaires	2	–
Solde au 31 décembre 2017	28 075 306	4 031 685 \$

Bons de souscription

Le 20 décembre 2012, la Société a émis 2 995 506 bons de souscription d'actions ordinaires (les « bons de souscription »).

Au cours de chacun des exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017, deux bons de souscription ont été exercés contre deux actions ordinaires de Pages Jaunes Limitée. La Société avait un total de 2 995 484 et de 2 995 486 bons de souscription en circulation aux 31 décembre 2018 et 2017, respectivement.

Chaque bon de souscription est transférable et confère à son détenteur le droit d'acheter une nouvelle action ordinaire de Pages Jaunes Limitée, à un prix d'exercice de 28,16 \$ par bon de souscription payable en trésorerie, en tout temps d'ici le 20 décembre 2022 inclusivement. La juste valeur des bons de souscription au 20 décembre 2012 s'établissait à 1,5 M\$.

La juste valeur des bons de souscription a été calculée au moyen d'un modèle binomial d'évaluation des options, en se fondant sur les hypothèses suivantes :

Taux d'intérêt sans risque	2,27 %
Durée de vie prévue	10 ans
Date d'expiration	20 décembre 2022
Volatilité attendue	33,5 %

Bénéfice (perte) par action

Le tableau suivant présente le nombre moyen pondéré d'actions utilisé dans le calcul du bénéfice de base par action par rapport au nombre moyen pondéré d'actions en circulation utilisé dans le calcul du bénéfice dilué par action de même que le bénéfice net (la perte nette) utilisé(e) dans le calcul du bénéfice de base par action par rapport au bénéfice net (à la perte nette) ajusté(e) au titre de l'effet dilutif.

Pour les exercices clos les 31 décembre	2018	2017
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation utilisé dans le calcul du bénéfice de base par action	26 423 158	26 399 242
Effet dilutif des unités d'actions restreintes et des unités d'actions liées à la performance	588 566	–
Effet dilutif des débetures échangeables	5 624 422	–
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation utilisé dans le calcul du bénéfice dilué par action¹	32 636 146	26 399 242

Pour les exercices clos les 31 décembre	2018	2017
		(données retraitées – note 2)
Bénéfice net (perte nette) utilisé(e) dans le calcul du bénéfice de base par action	82 809 \$	(594 482) \$
Incidence de la conversion présumée des débetures échangeables, déduction faite de l'impôt applicable	7 802	–
Bénéfice net (perte nette) utilisé(e) dans le calcul du bénéfice dilué par action	90 611 \$	(594 482) \$

¹ Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation utilisé pour calculer le bénéfice (la perte) par action est diminué du nombre d'actions détenues par le fiduciaire en vue de la capitalisation du régime d'unités d'actions restreintes et d'unités d'actions liées à la performance (le « régime d'UAR et d'UAP »).

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, le calcul du bénéfice dilué par action ne tient pas compte d'un effet potentiellement dilutif des bons de souscription, ainsi que des options sur actions qui ne sont pas dans le cours, puisqu'ils n'ont pas d'effet dilutif. Pages Jaunes Limitée n'a pas calculé la perte diluée par action pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, car la conversion des unités d'actions restreintes, des unités d'actions liées à la performance, des options sur actions, des débetures échangeables et des bons de souscription n'aurait pas un effet dilutif sur la perte.

18. Information sectorielle

Les activités sont scindées en quatre secteurs à présenter, soit : PJ, Agence, Immobilier et Autre, qui exercent leurs activités principalement au Canada, et la quasi-totalité de leurs actifs sont également situés au Canada. L'information financière a été préparée de la même manière que celle des états financiers audités au 31 décembre 2017 sauf en ce qui concerne les changements relatifs aux nouvelles normes adoptées le 1^{er} janvier 2018, qui sont présentées à la note 2.

Le secteur PJ offre aux petites et moyennes entreprises du Canada des solutions de marketing et de médias numériques et traditionnels, y compris le positionnement prioritaire en ligne et mobile sur les médias détenus et exploités par Pages Jaunes, la syndication de contenu, des solutions de moteurs de recherche, la réalisation de sites Web, la gestion de campagnes sur les médias sociaux, un service d'affichage numérique ainsi que la production vidéo et la publicité imprimée. Ce secteur comprenait les activités de RedFlagDeals.com^{MC}, le principal fournisseur canadien de forums sur le magasinage, les promotions, les bons de réduction et les rabais mobiles et en ligne, jusqu'à sa vente le 22 août 2018.

Le secteur Agence de la Société offrait des solutions de marketing dont la portée s'étendait au-delà des PME pour répondre aux besoins en matière de publicité nationale des marques et des éditeurs. Il n'y aura plus d'activités au sein du secteur Agence en raison de la vente de Totem au 31 mai 2018, de la vente des actifs de JUICE pour un montant de 1,0 M\$, exception faite du fonds de roulement, au 31 décembre 2018 et de la liquidation de la division Mediative d'ici le 31 janvier 2019. Mediative exploitait un vaste réseau d'éditeurs et l'une des plus importantes bases de données sur les consommateurs au pays et fournissait à des entreprises et à des marques nationales des solutions de marketing qui leur permettaient de rejoindre des clients éventuels. JUICE, une entreprise de technologies publicitaires mobiles, facilitait l'achat et la vente automatique de publicité mobile entre les marques et les éditeurs par l'entremise d'une plateforme programmatique directe et d'une plateforme d'enchères en temps réel. Totem offrait la conception et la livraison de contenu personnalisé pour les marques mondiales.

Le secteur Immobilier offrait aux propriétaires de maison canadiens des médias pour vendre leur maison d'une façon peu coûteuse et qui a fait ses preuves ainsi que la publication d'inscriptions immobilières à l'échelle locale. Avec la vente de DuProprio/ComFree (« DPCF ») le 6 juillet 2018 et de Pages Jaunes Immobilier le 23 juillet 2018, la Société a cédé toutes les activités de son secteur Immobilier. Ce secteur comprenait les activités de ces entreprises jusqu'à ce qu'elles soient vendues.

Le secteur Autre comprend le service d'annuaire numérique 411.ca et, jusqu'à la vente de Western Media Group le 31 mai 2018, des revues sur le style de vie spécifique à la région de l'Ouest canadien, particulièrement dans les domaines de la restauration, de l'immobilier et de l'art de vivre.

Les résultats sectoriels comprennent les éléments directement attribuables à un secteur ainsi que ceux qui peuvent être attribués sur une base raisonnable. La Société tient compte des transactions entre les secteurs à présenter de la même façon qu'elle tient compte des transactions avec les clients externes et les élimine à la consolidation.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, les produits tirés des médias imprimés sont comptabilisés à un moment précis, alors que dans le cas des produits tirés des médias et solutions numériques, une tranche de 93 % a été comptabilisée sur la durée du contrat, et une tranche de 7 % à un moment précis.

Les tableaux qui suivent présentent l'information financière pour les exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018	PJ	Agence	Immobilier	Autre	Éliminations intersectorielles	Pages Jaunes Limitée
Produits						
Médias imprimés	127 897 \$	2 017 \$	4 863 \$	1 163 \$	(26) \$	135 914 \$
Médias numériques	348 895	50 810	30 816	13 205	(2 445)	441 281
Total des produits	476 792	52 827	35 679	14 368	(2 471)	577 195
Coûts d'exploitation	292 063	49 703	32 756	12 579	(2 471)	384 630
Bénéfice d'exploitation avant amortissements et frais de restructuration et autres charges	184 729 \$	3 124 \$	2 923 \$	1 789 \$	– \$	192 565 \$
Amortissements						76 094
Frais de restructuration et autres charges						15 862
Charges financières, montant net						54 729
Profit à la vente d'entreprises						(6 129)
Économie d'impôt sur le résultat						(30 800)
Bénéfice net						82 809 \$
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et d'immobilisations corporelles, déduction faite des avantages incitatifs relatifs à un bail reçus	10 764 \$	260 \$	463 \$	549 \$	– \$	12 036 \$

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 (données retraitées – note 2)	PJ	Agence	Immobilier	Autre	Éliminations intersectorielles	Pages Jaunes Limitée
Produits						
Médias imprimés	165 674 \$	5 416 \$	11 913 \$	3 924 \$	(67) \$	186 860 \$
Médias numériques	405 196	72 688	49 249	18 631	(4 657)	541 107
Total des produits	570 870	78 104	61 162	22 555	(4 724)	727 967
Coûts d'exploitation	391 100	81 659	56 413	20 410	(4 724)	544 858
Bénéfice (perte) d'exploitation avant amortissements, perte de valeur des immobilisations incorporelles et du goodwill et frais de restructuration et autres charges	179 770 \$	(3 555) \$	4 749 \$	2 145 \$	– \$	183 109 \$
Amortissements						112 965
Perte de valeur des immobilisations incorporelles et du goodwill						507 032
Frais de restructuration et autres charges						34 400
Charges financières, montant net						53 946
Perte de valeur de placements disponibles à la vente						3 720
Charges d'impôt sur le résultat						63 424
Perte liée à une participation dans une entité contrôlée conjointement						2 104
Perte nette						(594 482) \$
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et d'immobilisations corporelles, déduction faite des avantages incitatifs relatifs à un bail reçus	55 076 \$	1 960 \$	1 308 \$	2 541 \$	– \$	60 885 \$

19. Régimes de rémunération fondée sur des actions

Les régimes de rémunération fondée sur des actions de Pages Jaunes Limitée se composent d'unités d'actions restreintes, d'unités d'actions liées à la performance, d'unités d'actions différées, d'options sur actions et de droits à l'appréciation d'actions.

Régime d'unités d'actions restreintes et d'unités d'actions liées à la performance

Le 6 mai 2013, Pages Jaunes Limitée a adopté un régime d'unités d'actions restreintes et d'unités d'actions liées à la performance (le « régime d'UAR et d'UAP ») afin de récompenser des employés et cadres supérieurs clés de Pages Jaunes Limitée (les « participants »). À la suite de la mise en œuvre du régime d'UAR et d'UAP, Pages Jaunes Limitée a attribué aux participants un certain nombre d'unités d'actions restreintes (les « UAR ») et/ou d'unités d'actions liées à la performance (les « UAP »), le cas échéant, en fonction du cours moyen pondéré en fonction du volume des actions ordinaires pour les cinq jours précédant immédiatement la date d'attribution. Les UAR sont des attributions fondées sur l'écoulement du temps et leurs droits seront acquis lorsque les participants auront été à l'emploi de la Société pour une période de 36 mois consécutifs à compter de la date d'attribution, ou pour une période de 36 mois ou moins déterminée par le conseil d'administration. Les UAP sont des attributions fondées sur la performance et leurs droits seront acquis lorsque le conseil d'administration confirmera que les cibles de performance précisées ont été atteintes, le cas échéant, et lorsque les participants auront été à l'emploi de la Société pour une période de 36 mois consécutifs à compter de la date d'attribution, ou pour une période de 36 mois ou moins déterminée par le conseil d'administration. Les UAP pour lesquelles les cibles de performance n'auront pas été atteintes seront frappées de déchéance et seront annulées automatiquement. Le nombre d'UAP dont les droits sont acquis pourrait atteindre jusqu'à une fois et demie le nombre réel d'UAP attribuées si la performance réelle atteint le niveau maximal des cibles de performance.

Aux termes du régime d'UAR et d'UAP, si le régime d'UAR et d'UAP est capitalisé, les participants recevront, à l'acquisition des droits des UAR et des UAP, des actions ordinaires de la Société acquises sur le marché libre. Dans l'éventualité où le régime d'UAR et d'UAP ne serait pas capitalisé, Pages Jaunes Limitée paiera au participant un montant en trésorerie équivalant au nombre d'UAR ou d'UAP dont les droits ont été acquis.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, aucune action ordinaire de Pages Jaunes Limitée (2017 – 501 309) n'a été achetée sur le marché libre de la TSX par le fiduciaire nommé en vertu du régime d'UAR et d'UAP à un coût de néant (2017 – 3,1 M\$), lesquelles actions sont soumises à des restrictions en vue de la capitalisation du régime d'UAR et d'UAP. Le nombre total d'actions ordinaires de Pages Jaunes Limitée détenues par le fiduciaire en vue de la capitalisation du régime d'UAR et d'UAP était de 1 605 802 au 31 décembre 2018.

Le tableau qui suit présente un sommaire de l'évolution des UAR et des UAP au cours des exercices clos les 31 décembre.

Nombre d'	2018		2017	
	UAR	UAP ¹	UAR	UAP ¹
En circulation au début de l'exercice	763 624	795 811	444 355	596 114
Attribuées	90 344	–	846 007	1 042 796
Païement supplémentaire lié à l'atteinte de cibles de performance ²	–	(59 339)	–	21 451
Réglées	(162 574)	(36 340)	(182 305)	(200 793)
Frappées de déchéance	(291 891)	(511 069)	(344 433)	(663 757)
En circulation à la fin de l'exercice	399 503	189 063	763 624	795 811
Moyenne pondérée de la durée de vie résiduelle (années)	1,4	0,8	1,7	1,4

¹ Le nombre d'UAP en circulation représente un paiement de 100 %. De plus, le paiement éventuel supérieur à 100 % et pouvant atteindre au maximum 150 %, au titre de l'atteinte de certaines cibles de performance, se chiffrait à 94 514 actions ordinaires au 31 décembre 2018 (2017 – 397 868 actions ordinaires).

² Le paiement supplémentaire (la réduction) est lié(e) à l'atteinte de certaines cibles de performance supérieures (inférieures) à 100 % et correspondait à une réduction de 62 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 (2017 – paiement supplémentaire de 12 %).

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, une charge de 1,4 M\$ (2017 – 2,1 M\$) a été comptabilisée dans l'état consolidé du résultat net au poste Coûts d'exploitation relativement au régime d'UAR et d'UAP.

Régime d'unités d'actions différées

Le 12 juin 2013, Pages Jaunes Limitée a adopté un régime d'unités d'actions différées (le « régime d'UAD »). Le régime d'UAD a été modifié en octobre 2013 afin d'inclure la participation des employés admissibles désignés par le conseil d'administration. La Société doit, à sa discrétion, régler les unités d'actions différées (« UAD ») dont les droits sont acquis en trésorerie ou en actions ordinaires de Pages Jaunes Limitée acquises sur le marché libre lorsqu'un administrateur quitte le conseil d'administration ou qu'un employé admissible cesse d'occuper un emploi auprès de la Société.

Le tableau qui suit présente un sommaire de l'évolution des UAD au cours des exercices clos les 31 décembre.

	2018		2017	
	Nombre d'UAD	Passif ¹	Nombre d'UAD	Passif ¹
En circulation au début de l'exercice	332 245	2 793 \$	246 892	4 368 \$
Attribuées ²	126 338	1 021	120 660	1 230
Frappées de déchéance	(34 451)	(303)	–	–
Réglées	(168 377)	(1 372)	(35 307)	(264)
Variation en raison de la fluctuation du cours de l'action	–	(582)	–	(2 541)
En circulation et avec droits acquis à la fin de l'exercice	255 755	1 557 \$	332 245	2 793 \$

¹ Le passif lié au régime d'UAD a été comptabilisé dans les fournisseurs et autres créditeurs, et les charges liées aux unités dont les droits sont acquis ainsi que la variation en raison de la fluctuation du cours de l'action sont incluses dans les coûts d'exploitation.

² Le passif lié aux UAD attribuées représente la tranche dont les droits étaient acquis aux 31 décembre.

Options sur actions

Le 20 décembre 2012, dans le cadre de la mise en œuvre de l'opération de restructuration du capital de Pages Jaunes Limitée, un nouveau régime d'options sur actions (le « régime d'options sur actions ») a été adopté. Le régime d'options sur actions vise à attirer et à conserver certains employés de Pages Jaunes Limitée qui ont la capacité de contribuer de façon importante au succès de l'exploitation de l'entreprise, à offrir un incitatif significatif à la direction pour guider Pages Jaunes Limitée pendant la transformation de ses activités, ainsi qu'à mieux harmoniser les intérêts de la direction avec ceux des actionnaires de Pages Jaunes Limitée. Un nombre maximal de 1 290 612 options sur actions peut être attribué en vertu du régime d'options sur actions. Le 7 novembre 2017, une modification au régime d'options sur actions a été mise en application afin d'accroître le nombre maximal d'actions ordinaires pouvant être émises à l'exercice des options, qui est passé de 1 290 612 à 2 806 932.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, aucune option sur actions (2017 – 701 875), payables en trésorerie si certaines conditions sont remplies, n'avait été attribuée. Ces options sur actions sont présentées à titre de passif.

Le tableau qui suit présente un sommaire de l'évolution des options sur actions présentées à titre de passif au cours des exercices clos les 31 décembre.

	2018		2017	
	Nombre d'options	Passif ¹	Nombre d'options	Passif
En circulation au début de l'exercice	701 875	194 \$	–	– \$
Attribuées ²	–	–	701 875	241
Variation en raison de la fluctuation de la juste valeur	–	171	–	(47)
En circulation à la fin de l'exercice	701 875	365 \$	701 875	194 \$
Droits acquis à la fin de l'exercice	311 944	365 \$	77 986	194 \$

¹ Le passif lié aux options sur actions a été comptabilisé dans les fournisseurs et autres créditeurs, et les charges liées aux options dont les droits sont acquis ainsi que la variation en raison de la fluctuation de la juste valeur sont incluses dans les coûts d'exploitation.

² Le passif lié aux options sur actions attribuées représente la tranche dont les droits étaient acquis au 31 décembre.

Le tableau qui suit présente un sommaire de l'évolution de l'ensemble des options sur actions dans le cadre du régime d'options sur actions au cours des exercices clos les 31 décembre.

	2018		2017	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré par option	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré par option
En circulation au début de l'exercice	1 024 550	10,11 \$	630 950	16,73 \$
Attribuées	801 202	7,70	701 875	7,97
Frappées de déchéance	(478 700)	10,91	(308 275)	18,78
En circulation à la fin de l'exercice	1 347 052	8,39 \$	1 024 550	10,11 \$
Pouvant être exercées à la fin de l'exercice	60 425	18,22 \$	281 325	14,28 \$

Le tableau qui suit présente des renseignements supplémentaires à l'égard du régime d'options sur actions de Pages Jaunes Limitée aux 31 décembre.

Prix d'exercice	2018		2017	
	Nombre d'options en circulation	Moyenne pondérée de la durée de vie résiduelle	Nombre d'options en circulation	Moyenne pondérée de la durée de vie résiduelle
7,61 \$	550 588	3,1	–	–
7,97 \$	701 875	1,7	701 875	2,7
10,12 \$	11 375	1,3	167 375	2,4
10,47 \$	25 239	3,6	–	–
16,44 \$	13 525	3,2	67 500	4,2
17,83 \$	17 050	4,2	20 800	5,2
19,61 \$	7 700	2,5	7 700	3,5
20,33 \$	4 900	2,4	4 900	3,4
24,65 \$	14 800	2,2	54 400	3,2
En circulation à la fin de l'exercice	1 347 052	2,4	1 024 550	2,8
Pouvant être exercées à la fin de l'exercice	60 425	2,6	281 325	2,9

La valeur des options sur actions a été établie au moyen d'un modèle binomial d'évaluation des options. La volatilité attendue est déterminée en fonction de la volatilité implicite du cours actuel du marché des bons de souscription en circulation de la Société. Le tableau qui suit présente les principales données dont le modèle tient compte pour les exercices clos les 31 décembre.

	2018	2017
Moyenne pondérée du cours de l'action à la date d'attribution	7,68 \$	9,12 \$
Prix d'exercice	7,70 \$	7,97 \$
Volatilité attendue	43,2 %	41,0 %
Durée de vie des options	4 ans	3 ans
Taux d'intérêt sans risque	2,41 %	2,04 %
Moyenne pondérée de la durée de vie résiduelle	3,2 ans	2,7 ans

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, une charge de 0,6 M\$ (2017 – économie de 0,4 M\$) a été comptabilisée dans l'état consolidé du résultat net au poste Coûts d'exploitation relativement au régime d'options sur actions.

Régime de droits à l'appréciation d'actions

Le 15 septembre 2017, Pages Jaunes Limitée a adopté un régime de droits à l'appréciation d'actions dans le but d'offrir une rémunération incitative aux employés et aux cadres supérieurs clés de Pages Jaunes Limitée (les « participants ») qui ont la capacité de contribuer de façon importante au succès de l'exploitation de l'entreprise et de mieux harmoniser les intérêts de la direction avec ceux des actionnaires de Pages Jaunes Limitée. Les droits à l'appréciation d'actions sont des attributions fondées sur l'écoulement du temps, et leurs droits seront acquis à une date déterminée par le conseil d'administration si les participants sont toujours à l'emploi de la Société. En vertu des modalités du régime de droits à l'appréciation d'actions, les participants recevront, au moment de l'acquisition des droits à l'appréciation d'actions, un paiement en trésorerie correspondant à l'excédent de la juste valeur des actions de Pages Jaunes Limitée à la date d'acquisition des droits sur la juste valeur des actions de Pages Jaunes Limitée à la date d'attribution.

Le tableau qui suit présente un sommaire de l'évolution des droits à l'appréciation d'actions au cours des exercices clos les 31 décembre.

	2018		2017	
	Nombre de droits à l'appréciation d'actions	Passif ¹	Nombre de droits à l'appréciation d'actions	Passif
En circulation au début de l'exercice	701 875	194 \$	–	– \$
Attribués ²	–	–	701 875	241
Variation en raison de la fluctuation de la juste valeur	–	171	–	(47)
En circulation à la fin de l'exercice	701 875	365 \$	701 875	194 \$
Droits acquis à la fin de l'exercice	311 944	365 \$	77 986	194 \$

¹ Le passif lié au régime de droits à l'appréciation d'actions a été comptabilisé dans les fournisseurs et autres créiteurs, et les charges liées aux unités dont les droits sont acquis ainsi que la variation en raison de la fluctuation de la juste valeur sont incluses dans les coûts d'exploitation.

² Le passif lié aux droits à l'appréciation d'actions attribués représente la tranche dont les droits étaient acquis au 31 décembre.

La valeur des droits à l'appréciation d'actions a été établie au moyen d'un modèle binomial d'évaluation des options. La volatilité attendue est déterminée en fonction de la volatilité implicite qui se fonde sur le cours actuel du marché des bons de souscription en circulation de la Société. Le tableau qui suit présente les principales données dont le modèle tient compte aux 31 décembre.

	2018	2017
Moyenne pondérée du cours de l'action à la date d'attribution	9,12 \$	9,12 \$
Prix d'exercice	7,97 \$	7,97 \$
Volatilité attendue	41,0 %	41,0 %
Durée de vie des droits à l'appréciation d'actions	3 ans	3 ans
Taux d'intérêt sans risque	2,04 %	2,04 %
Moyenne pondérée de la durée de vie résiduelle	1,7 an	2,7 ans

20. Coûts d'exploitation

	2018	2017 ³
Pour les exercices clos les 31 décembre	2018	(données retraitées – note 2)
Salaires, commissions et avantages	181 808 \$	268 475 \$
Chaîne d'approvisionnement et logistique ¹	112 365	144 783
Autres biens et services ²	37 592	71 642
Systèmes d'information	37 494	46 055
Réévaluation de la correction de valeur pour pertes, déduction faite du recouvrement (note 24)	15 371	13 903
	384 630 \$	544 858 \$

¹ Les coûts liés à la chaîne d'approvisionnement et logistique ont trait aux coûts liés aux fournisseurs externes pour la production et la distribution de nos produits imprimés et en ligne.

² Le poste Autres biens et services comprend les coûts de promotion et de publicité, l'immobilier, les services de bureau, les services de consultation incluant les frais liés aux contractants et les honoraires.

³ Certaines charges de la période précédente ont été reclassées afin de se conformer à la présentation de l'exercice en cours.

21. Charges financières, montant net

Les principales composantes des charges financières s'établissent comme suit :

	2018	2017
Pour les exercices clos les 31 décembre	2018	(données retraitées – note 2)
Intérêts sur les billets garantis de premier rang et les débetures échangeables	42 963 \$	41 465 \$
Intérêts sur les obligations liées à un contrat de location	6 193	5 796
Intérêts nets sur les obligations au titre des prestations définies	4 985	5 669
Autres, montant net	588	1 016
	54 729 \$	53 946 \$

22. Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie

Le tableau qui suit présente les transactions sans effet sur la trésorerie :

	2018	2017
Pour les exercices clos les 31 décembre	2018	2017
Acquisitions d'immobilisations corporelles incluses dans les fournisseurs et autres créditeurs	253 \$	1 274 \$
Acquisitions d'immobilisations incorporelles incluses dans les fournisseurs et autres créditeurs	690 \$	937 \$

23. Engagements et éventualités

a) Au 31 décembre 2018, Pages Jaunes Limitée avait des engagements en vertu d'obligations contractuelles visant des achats et services pour des dépenses d'exploitation et d'investissement aux termes desquels le total des paiements ainsi que ceux à verser au cours des cinq prochaines années et par la suite s'établissent comme suit :

	Total des engagements
2019	17 236 \$
2020	9 310
2021	7 524
2022	5 323
2023	5 425
Par la suite	53 541
	98 359 \$

b) Pages Jaunes Limitée a conclu quatre contrats de services de facturation et de recouvrement, dont trois ont été conclus avec Bell Canada (en son nom et à titre de successeur de Bell Aliant Communications régionales, société en commandite et de MTS Inc.) (« Bell ») et viennent à expiration le 31 décembre 2020. La convention avec TELUS Communications Inc. (« TELUS ») vient à expiration en 2031.

En vertu de conventions de publication conclues avec Bell et TELUS, Pages Jaunes Limitée produit des annuaires téléphoniques d'inscriptions alphabétiques pour chacune de ces sociétés afin de leur permettre de respecter leurs obligations en matière de réglementation.

La Société a également conclu plusieurs autres conventions avec Bell et TELUS concernant l'utilisation de renseignements tirés des inscriptions et l'utilisation de marques de commerce pour la publication d'annuaires. Si la Société manque de façon importante à ses obligations en vertu des conventions de publication susmentionnées et que, par conséquent, ces conventions de publication sont résiliées conformément à leurs modalités, ces autres licences d'utilisation de renseignements tirés des inscriptions et d'utilisation de marques de commerce de Bell et de TELUS, selon le cas, pourront également être résiliées. Ces autres conventions conclues avec Bell et TELUS prendront fin entre 2031 et 2037.

c) Pages Jaunes Limitée a conclu des ententes d'impression d'annuaires avec ses imprimeurs visant l'impression, la reliure et la livraison d'annuaires alphabétiques, classés et combinés ainsi que d'autres publications. Elle a aussi conclu des ententes de distribution.

d) Pages Jaunes Limitée fait l'objet de diverses réclamations et poursuites qui ont été engagées contre elle dans le cours normal des activités. Des provisions au titre de certaines de ces réclamations sont comptabilisées et incluses dans les fournisseurs et autres créditeurs et dans les provisions selon la meilleure estimation de la direction quant à leur issue éventuelle. La direction ne s'attend pas à ce que le règlement de ces questions en attente ou en cours ait une incidence négative importante sur la situation financière, sur la performance financière ni sur les flux de trésorerie de Pages Jaunes Limitée.

24. Gestion des risques financiers

Risque de crédit

Le risque de crédit découle principalement de l'incapacité éventuelle d'un client ou d'une contrepartie à un instrument financier de satisfaire à ses obligations contractuelles. Pages Jaunes Limitée est exposée au risque de crédit relativement à la trésorerie, et aux créances clients. La valeur comptable des actifs financiers constitue l'exposition maximale de Pages Jaunes Limitée.

Le risque de crédit associé à la trésorerie est réduit de façon importante en confiant ces actifs financiers à des contreparties solvables. La situation des contreparties est examinée de façon continue pour évaluer tout changement.

L'octroi de crédit à des clients par Pages Jaunes Limitée nécessite du jugement. Pages Jaunes Limitée a mis en place des contrôles internes visant à atténuer le risque de crédit, y compris une politique de crédit officielle gérée par son service du crédit. Les nouveaux clients, les clients qui augmentent leurs dépenses liées à la publicité selon un certain niveau et les clients qui ne respectent pas les conditions de paiement sont soumis à un processus particulier d'examen et d'approbation.

Pages Jaunes Limitée est d'avis que son exposition à une concentration du crédit relatif aux créances clients est limitée en raison de sa clientèle diversifiée et nombreuse, dont les activités sont réparties dans plusieurs secteurs et régions. Aucun client ne représente à lui seul 10 % ou plus des produits, et aucune créance client associée à un client donné n'excède 10 % du solde total des créances clients à aucun moment au cours de l'exercice.

Bell et TELUS fournissent à Pages Jaunes Limitée des services de recouvrement auprès des clients relativement aux annonceurs qui sont aussi leurs clients. Ainsi, ils reçoivent des sommes de clients pour le compte de Pages Jaunes Limitée. Pages Jaunes Limitée assume le risque lié au recouvrement final de ces créances.

Les composantes des créances clients et autres débiteurs s'établissent comme suit :

	Au 31 décembre 2018	Au 31 décembre 2017 (données retraitées – note 2)	Au 1 ^{er} janvier 2017 (données retraitées – note 2)
Courant	85 331 \$	122 197 \$	139 882 \$
En souffrance depuis moins de 180 jours	21 975	37 494	30 620
En souffrance depuis plus de 180 jours	11 238	12 016	5 243
Créances clients	118 544 \$	171 707 \$	175 745 \$
Autres débiteurs¹	13 990 \$	12 969 \$	12 474 \$
Créances clients et autres débiteurs	132 534 \$	184 676 \$	188 219 \$

¹ Les autres débiteurs au 1^{er} janvier 2017 et aux 31 décembre 2017 et 2018 comprennent un prêt à recevoir lié à un contrat à terme de gré à gré et des montants courus à recevoir relatifs à JUICE et à Mediative.

Le tableau suivant présente de l'information sur l'exposition au risque de crédit et aux pertes de crédit attendues pour les créances clients et les actifs sur contrat liés à des clients au 31 décembre 2018 en vertu d'IFRS 9.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018	Taux de pertes de crédit attendues	Valeur comptable brute ¹	Pertes de crédit attendues pour la durée de vie
Courant	3,1 %	88 100 \$	2 769 \$
En souffrance depuis moins de 180 jours	16,2 %	26 211	4 236
En souffrance depuis plus de 180 jours	54,6 %	24 771	13 533
Total		139 082 \$	20 538 \$

¹ La valeur comptable brute est présentée déduction faite des rabais sur ventes.

Le tableau suivant présente de l'information sur la correction de valeur pour créances douteuses relative aux créances clients au 31 décembre 2017 en vertu d'IAS 39.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017	Valeur comptable brute ¹	Correction de valeur pour créances douteuses
Courant	122 996 \$	798 \$
En souffrance depuis moins de 180 jours	42 285	4 791
En souffrance depuis plus de 180 jours	23 491	11 475
Total	188 772 \$	17 064 \$

¹ La valeur comptable brute est présentée déduction faite des rabais sur ventes.

Le tableau suivant présente les variations des pertes de crédit attendues pour la durée de vie qui ont été comptabilisées à l'égard des créances clients, de l'investissement net dans des contrats de sous-location et des actifs sur contrat conformément à la méthode simplifiée présentée dans IFRS 9. Les montants comparatifs pour 2017 se rapportent au compte de correction de valeur pour pertes de valeur en vertu d'IAS 39.

	Au 31 décembre 2018	Au 31 décembre 2017
Solde au début de l'exercice en vertu d'IAS 39	17 064 \$	13 881 \$
Ajustement à la première application d'IFRS 9 (note 2)	4 600	–
Solde au début de l'exercice en vertu d'IFRS 9	21 664 \$	13 881 \$
Réévaluation de la correction de valeur pour pertes, déduction faite du recouvrement	15 371	13 903
Montants radiés	(16 497)	(10 720)
Solde à la fin de l'exercice	20 538 \$	17 064 \$

i) Risque de taux d'intérêt

Pages Jaunes Limitée est exposée au risque de taux d'intérêt découlant des fluctuations des taux sur son emprunt garanti par des actifs, dont les taux se fondent généralement sur le taux préférentiel ou le taux des acceptations bancaires canadiennes. Pages Jaunes Limitée n'a pas recours à des instruments dérivés pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt. La Société gère son risque de taux d'intérêt en maximisant les produits d'intérêts gagnés sur les flux de trésorerie excédentaires tout en maintenant le niveau de liquidités nécessaire pour exercer ses activités quotidiennes.

Pages Jaunes Limitée peut également être exposée aux fluctuations des taux d'intérêt à long terme liés au refinancement des dettes à leur échéance. Le taux d'intérêt sur les nouvelles émissions de titres d'emprunt à long terme sera établi selon le taux en vigueur au moment du refinancement et dépendra également de la teneur des nouveaux titres d'emprunt émis. Aucune échéance à venir ne nécessitera un refinancement. Les variations des taux d'intérêt auront également une incidence sur la juste valeur des flux de trésorerie futurs liés à l'emprunt à taux fixe de Pages Jaunes Limitée. Comme les taux d'intérêt sur les billets et les débetures échangeables sont fixes, la Société n'est exposée à aucun risque de fluctuation des taux d'intérêt.

ii) Risque de change

Pages Jaunes Limitée est exposée au risque de change lié à diverses transactions libellées en diverses devises, lesquelles ne sont pas significatives. Le risque de change sur les opérations découle principalement de transactions commerciales libellées dans une monnaie qui n'est pas la monnaie fonctionnelle de l'unité opérationnelle de Pages Jaunes Limitée prenant part à la transaction. Pages Jaunes Limitée est exposée aux fluctuations du dollar américain. L'incidence d'une augmentation ou d'une diminution de un point du taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain sur le résultat net exposé aux fluctuations du dollar américain est négligeable. Les dépenses de la Société, déduction faite des produits, libellées en dollars américains ont été d'approximativement 14,7 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 (2017 – 28,1 M\$). Au 31 décembre 2018, il n'y avait aucun contrat de change en cours.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que Pages Jaunes Limitée ne soit pas en mesure de respecter ses obligations financières lorsqu'elles arrivent à échéance.

Pages Jaunes Limitée gère ce risque en maintenant des projections de trésorerie détaillées et des plans stratégiques et opérationnels à long terme. La gestion des liquidités exige un suivi constant des entrées et sorties de fonds prévues, et la Société assure ce suivi en établissant des projections détaillées de sa situation de trésorerie afin de s'assurer que sa trésorerie est utilisée de façon adéquate et efficiente.

En vertu de l'acte de fiducie régissant les billets garantis de premier rang, la Société doit utiliser un montant équivalant à 100 % de ses flux de trésorerie excédentaires consolidés et de tout produit net de la vente d'actifs désigné pour racheter semestriellement les billets garantis de premier rang le dernier jour de mai et de novembre de chaque année à un prix de rachat équivalant à 100 % du capital, à la condition que la Société maintienne un solde de trésorerie minimal de 20,0 M\$ le dernier jour de la période de rachat obligatoire. La Société doit utiliser 75,0 % de ses flux de trésorerie excédentaires consolidés pour racheter les billets garantis de premier rang si le ratio de levier financier consolidé le dernier jour de la période de rachat obligatoire n'est pas plus élevé que 1,5:1. Les flux de trésorerie excédentaires, selon la définition qui en est donnée dans l'acte de fiducie régissant les billets garantis de premier rang, désignent les flux de trésorerie ajustés provenant des activités d'exploitation, ajustés pour tenir compte des éléments suivants, tels qu'ils sont présentés dans le tableau consolidé des flux de trésorerie de la Société : les dépenses d'investissement, sous réserve de certains montants maximaux, tel qu'il est prescrit dans l'acte de fiducie régissant les billets garantis de premier rang, le remboursement des billets garantis de premier rang autrement que dans le cadre d'un rachat obligatoire et tous les paiements en capital effectués au titre de l'obligation liée à un contrat de location de la Société.

En excluant les obligations à l'égard du rachat obligatoire des billets garantis de premier rang, la Société prévoit respecter ses autres obligations financières grâce à la trésorerie générée à l'interne et aux fonds en caisse.

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des actifs et des passifs financiers et des montants en capital connexes.

	Paiements exigibles pour les exercices postérieurs au 31 décembre 2018			
	Total	1 an	De 2 à 3 ans	De 4 à 5 ans
Passifs financiers non dérivés				
Billets garantis de premier rang ^{1,2}	167 489 \$	90 000 \$	– \$	77 489 \$
Débetures échangeables ¹	96 179	–	–	96 179
Fournisseurs et autres crédeurs	47 520	47 520	–	–
Provisions	39 483	37 673	1 642	168
Total, montant net	350 671 \$	175 193 \$	1 642 \$	173 836 \$

¹ Montant actualisé.

² Le remboursement des billets pourrait varier en vertu de la clause des flux de trésorerie excédentaires et de l'exigence du maintien d'un solde de trésorerie minimal le dernier jour de la période de rachat obligatoire, en vertu de l'acte de fiducie régissant les billets.

Hiérarchie des justes valeurs

Les trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont les suivants :

- Niveau 1 – données d'entrée correspondant à des prix non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques.
- Niveau 2 – données d'entrée autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement.
- Niveau 3 – données d'entrée utilisées dans la technique d'évaluation qui ne sont pas basées sur des données observables de marché au moment de la détermination de la juste valeur des instruments.

La hiérarchie qui s'applique dans le cadre de la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables de marché chaque fois que de telles données existent. Un instrument financier est classé en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance dans l'évaluation de la juste valeur.

Le tableau qui suit présente un sommaire des instruments financiers évalués à la juste valeur dans les états consolidés de la situation financière, classés selon la hiérarchie des justes valeurs.

	Niveau	Au 31 décembre 2018	Au 31 décembre 2017	Au 1 ^{er} janvier 2017
Actif ou passif financier				
Placements en titres de capitaux propres classés à la JVAERG	3	– \$	5 502 \$	5 502 \$

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, la Société a investi 5,4 M\$ dans Melian Labs, Inc., qui exploite une plateforme de commerce tout-en-un appelée MyTime qui inclut la prise de rendez-vous en ligne, le marketing automatisé, les points de vente, ainsi que les analyses de valeur et de rentabilité pour les entreprises locales. Au cours du premier trimestre de 2018, ce placement a été réduit à sa valeur de réalisation attendue au titre de la variation nette de la JVAERG, à la suite de la décision de la direction de ne plus investir dans cette entreprise et d'abandonner toutes ses participations.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, la Société a déterminé que la juste valeur de certains de ses placements disponibles à la vente s'était dépréciée, et la juste valeur de ces placements a par la suite été réduite à néant. La perte de valeur de 3,7 M\$ est comptabilisée à titre de perte de valeur de placements disponibles à la vente dans les états consolidés du résultat net.

La juste valeur représente le montant qui aurait été reçu pour la vente d'un actif ou versé pour le transfert d'un passif dans une transaction ordonnée entre des intervenants du marché.

La juste valeur des billets garantis de premier rang et des débetures échangeables est évaluée en fonction des cours du marché à la date de l'état de la situation financière. La Société n'a pas adopté la comptabilité de couverture au cours de la période.

Le tableau suivant présente les valeurs comptables ainsi que les justes valeurs des instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur dans l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2018. La juste valeur de la trésorerie et de la trésorerie soumise à restrictions, des créances clients et autres débiteurs et des fournisseurs et autres créditeurs n'est pas incluse, puisque leur valeur comptable correspond à une approximation raisonnable de la juste valeur en raison de leur échéance à court terme.

	Niveau	Valeur comptable	Juste valeur
Billets garantis de premier rang	1	167 489 \$	173 372 \$
Débiteures échangeables	1	96 179 \$	107 089 \$

25. Informations à fournir concernant le capital

L'objectif de Pages Jaunes Limitée en matière de gestion du capital est de garantir des liquidités suffisantes pour s'acquitter des obligations financières et satisfaire aux exigences en matière d'investissements. L'un des principaux objectifs financiers de la Société est de réduire la dette et les charges d'intérêts connexes, ce qui améliorera sa flexibilité financière et soutiendra la mise en œuvre de ses objectifs stratégiques.

Pages Jaunes Limitée assure un suivi de sa structure du capital et y apporte des ajustements en fonction des objectifs susmentionnés par suite de changements qui touchent la conjoncture économique et en fonction des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents et des besoins en fonds de roulement de la Société.

Afin de mesurer son effet de levier financier, Pages Jaunes Limitée a principalement recours au ratio de la dette nette sur le BAIIA ajusté des douze derniers mois³. Pages Jaunes Limitée a aussi recours à d'autres mesures financières pour surveiller son effet de levier financier, notamment le ratio de couverture des charges fixes et le ratio de la dette nette sur la capitalisation totale.

Le capital de Pages Jaunes Limitée comprend la dette nette, les débiteures échangeables ainsi que les capitaux propres attribuables aux actionnaires de Pages Jaunes Limitée, répartis de la façon suivante :

	Au 31 décembre 2018	Au 31 décembre 2017
Trésorerie et trésorerie soumise à restrictions	81 452 \$	46 405 \$
Billets garantis de premier rang à 10,00 % ¹ (note 14)	167 489 \$	308 898 \$
Débiteures échangeables ² (note 15)	96 179	94 067
Obligations liées à des contrats de location (note 8)	75 320	86 179
Total de la dette	338 988 \$	489 144 \$
Insuffisance	(119 164)	(199 879)
Capitalisation totale	219 824 \$	289 265 \$
Ratio du total de la dette déduction faite de la trésorerie et de la trésorerie soumise à restrictions sur la capitalisation totale	117,2 %	153,1 %

	2018	2017 (données retraitées – note 2)
Pour les exercices clos les 31 décembre		
BAIIA ajusté des douze derniers mois ³	192 565 \$	183 109 \$
Ratio du total de la dette déduction faite de la trésorerie et de la trésorerie soumise à restrictions sur le BAIIA ajusté des douze derniers mois ¹	1,3	2,4

¹ Représente le montant en capital moins la désactualisation non comptabilisée des billets garantis de premier rang à 10,00 %.

² Représente le montant en capital moins les intérêts non comptabilisés sur les débiteures échangeables.

³ Bénéfice d'exploitation des douze derniers mois avant amortissements, perte de valeur des immobilisations incorporelles et du goodwill et frais de restructuration et autres charges (« BAIIA ajusté des douze derniers mois ») Le BAIIA ajusté des douze derniers mois est une mesure non conforme aux normes IFRS et, par conséquent, il pourrait ne pas être comparable à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés cotées en Bourse.

26. Garanties

Dans le cours normal de ses activités, Pages Jaunes Limitée a conclu des conventions qui sont monnaie courante dans l'industrie et qui prévoient une indemnisation et des garanties à des contreparties dans le cadre de transactions liées à l'acquisition d'entreprises, à la cession d'entreprises et à la vente d'actifs. Pages Jaunes Limitée a conclu des conventions qui comprennent des engagements d'indemnisation à l'intention de certains de ses administrateurs et cadres supérieurs qui visent à les indemniser des frais (y compris des frais juridiques), des jugements, des amendes et de tout montant réellement et raisonnablement engagé par eux relativement à toute poursuite en justice, à tout procès ou à toute instance judiciaire dont les administrateurs et/ou cadres supérieurs pourraient faire l'objet en raison de l'exécution de leur mandat, s'ils ont agi de façon honnête, de bonne foi et dans l'intérêt de Pages Jaunes Limitée. Pages Jaunes Limitée a souscrit une assurance responsabilité, dont elle est le bénéficiaire, à l'intention des administrateurs et des cadres supérieurs. Aux 31 décembre 2018 et 2017, aucun montant n'a été comptabilisé dans les états consolidés de la situation financière relativement à ces engagements d'indemnisation.

La nature de ces garanties empêche Pages Jaunes Limitée d'effectuer une estimation raisonnable du montant maximal éventuel qu'elle pourrait devoir verser aux contreparties.

27. Liste des filiales

	Activité principale	Pourcentage de participation	
		Aux 31 décembre	
		2018	2017
Canada			
Pages Jaunes Solutions numériques et médias Limitée	Fournisseur de solutions de marketing et de médias numériques et imprimés	100 %	100 %
Pages Jaunes Habitations Limitée ¹	Éditeur d'inscriptions immobilières à l'échelle locale	– %	100 %
411 Local Search Corp.	Fournisseur de solutions de marketing et de médias numériques	100 %	100 %
9059-2114 Québec Inc. ¹	Société de portefeuille	– %	100 %
DuProprio Inc. ¹	Fournisseur de services immobiliers et de services connexes	– %	100 %
Publicité Juice DMS Limitée ¹	Fournisseur de solutions de marketing et de médias numériques	– %	100 %
Solutions YP Dine Limitée	Fournisseur de guides numériques de restaurants locaux	100 %	100 %
Bookenda Limitée	Fournisseur d'un système de gestion de réservations	100 %	100 %
9778748 Canada Inc. (« Totem ») ¹	Éditeur	– %	100 %
États-Unis			
YPG (USA) Holdings, Inc.	Société de portefeuille	100 %	100 %
Pages Jaunes Solutions numériques et médias LLC ²	Fournisseur de services de soutien opérationnel	– %	100 %
Juice Mobile USA LLC ²	Fournisseur de solutions de marketing et de médias numériques	– %	100 %

¹ Cédées en 2018.

² Dissoutes en 2018.

28. Informations à fournir concernant les parties liées

Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants de Pages Jaunes Limitée sont les personnes ayant l'autorité et la responsabilité liées à la planification, à la direction et au contrôle des activités de la Société. Les personnes considérées comme les principaux dirigeants sont les membres de l'équipe de la haute direction et les membres du conseil d'administration de Pages Jaunes Limitée.

La charge de la rémunération totale pour les principaux dirigeants et la composition de celle-ci s'établissent comme suit :

Pour les exercices clos les 31 décembre	2018	2017
Salaires, honoraires et autres avantages du personnel à court terme	6 621 \$	4 276 \$
Avantages postérieurs à l'emploi	63	506
Rémunération fondée sur des actions	2 177	2 034
Indemnités de cessation d'emploi ¹	–	6 184
	8 861 \$	13 000 \$

¹ En 2017, la direction a réévalué ses principaux dirigeants.